44e ANNEE (5e SÉRIE) N° 15 14 AVRIL 1927

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Bulletin d'Écriture Sainte

Récentes publications scripturaires

SOMMAIRE

I. — La Vulgate de S. Jérôme pour le livre de la Genèse.
II. — A travers les livres : Pérennès, *Introduction générale aux Saintes Ecritures ;* — Dennefeld, *Le Judaïsme biblique ;* — Tobac, *Les cinq Livres de Salomon ;* — Frazer, *Le Folklore dans l'Ancien Testament ;* — Lagrange, *Synopsis evangelica ;* — dom Delatte, *Les Epîtres de S. Paul ;* — Geslin, *L'Evangile du Cœur de Jésus,* la *Lettre aux Ephésiens.*
III. — Principaux articles de Revues et de Dictionnaires parus en 1926 sur des questions bibliques.

§ Ier. — *La Vulgate de S. Jérôme pour la Genèse*

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, des travaux avaient été entrepris pour améliorer le texte de la Vulgate en mettant à profit les manuscrits anciens et nouveaux, dont l'étude avait été entreprise avec une méthode plus sévère, et aussi les éditions des textes patristiques établies suivant les exigences critiques. Deux anglicans, Wordsworth et Withe, avaient publié après 20 années de recherches une édition de la Vulgate du Nouveau Testament[1]. S. S. Pie X ne voulut pas laisser aux seuls Protestants le soin de reviser notre version latine des Saintes Ecritures devenue depuis le Concile de Trente le texte biblique officiel, déclaré « authentique » par le Magistère suprême. Le 30 avril 1907, le cardinal Rampolla, alors Président de la Commission Biblique, avait chargé les Bénédictins, sur l'ordre du Souverain Pontife, de colliger les variantes de la Vulgate en vue d'obtenir ultérieurement une édition aussi correcte que possible du texte de S. Jérôme. Sous la direction éclairée du Révérendissime Abbé Dom Gasquet, que Pie X daigna le 25 mai 1914 honorer de la pourpre cardinalice, des Fils de S. Benoît de plus en plus nombreux (aujourd'hui ils sont environ 50) entreprirent la besogne difficile et fort souvent délicate qui leur avait été confiée ; ils la poursuivirent sans bruit, mais sans relâche, d'abord au Collège bénédictin de St-Anselme sur l'Aventin, puis au Palais de St-Calixte, où la Commission pour la revision de la Vulgate tient maintenant ses séances et continue ses travaux. (Voir *Ami* 17-24 avril 1919, p. 774-775). Créée par Pie X, honorée de la confiance de Benoît XV qui en fit une Commission Pontificale et la constitua en communauté bénédictine indépendante (23 novembre 1914), encouragée maintes fois par le Pape actuellement régnant, ancien Préfet de l'Ambrosienne et de la Vaticane, cette Commission vient de nous donner les premiers fruits de ses longues, minutieuses et patientes recherches en publiant le texte de S. Jérôme pour le livre de la Genèse. C'est un beau volume in-4o de XLVIII-427 pages, dont le titre est le suivant : « BIBLIA SACRA, JUXTA LATINAM VULGATAM VERSIONEM ad codicum fidem, jussu Pii Papæ XI, cura et studio monachorum sancti Benedicti Commissionis pontificiæ a Pio Papa X institutæ sodalium, præside Aidano Gasquet S. R. E. cardinale, edita. — *Librum Genesis* ex interpretatione sancti Hieronymi, cum prologis variisque capitulorum seriebus adjectis prolegomenis recensuit D. Henricus Quentin, monachus Solesmensis [1]. »

En même temps que l'on annonçait l'apparition prochaine du texte de la Genèse, on faisait savoir également que la Commission avait chargé Dom Amelli de la revision du texte des épîtres catholiques [2] ; Dom de Bruyne, de la revision du texte des livres sapientiaux, et Dom Manser de la revision du texte des Prophètes. On peut donc espérer que ce ne sera pas seulement l'Octateuque complet que nous posséderons bientôt (i. e. le Pentateuque avec Josué, les Juges et Ruth), mais aussi d'autres portions soit de l'Ancien soit du Nouveau Testament, et il n'est pas besoin d'ajouter que ces dernières surtout présenteront un bien plus vif intérêt pour la généralité de nos confrères.

Ceux d'entre eux qui ont lu l'article que nous avons publié ici-même (6 décembre 1923, p. 775-779) à l'occasion du *Mémoire* de Dom Quentin, l'éditeur de la Genèse revisée, sur l'établissement du texte de la Vulgate, ne seront point étonnés de lire à la page XLIV l'énoncé des principes qui ont guidé ce savant dans l'établissement de son texte de la Genèse et qui le guideront dans l'établissement du texte de l'Octateuque entier. Il ne s'agissait pas pour lui de faire une traduction latine

[1] *Novum Testamentum D. N. J. C. latine* secundum editionem Sancti Hieronymi ad codicum manuscriptorum fidem recensuit Johannes Wordsworth, adsumpto in societatem H. J. Withe ; Oxford, at the Clarendon Press.

[1] Le volume se vend à la Librairie Vaticane, broché (port compris) 200 lires, relié 220, 225 ou 255 lires.

[2] C'est donc bien à tort que, dans le *Bulletin Paroissial liturgique* des 6 et 13 mars 1927, Dom Anselme Veys a prétendu, dans un article sur *la Révision de la Vulgate,* p. 81, que la révision ne devait porter que sur les livres traduits de l'hébreu, c'est-à-dire sur l'Ancien Testament.

nouvelle, soit d'après le texte original, soit d'après la version des LXX ; la tâche qui lui incombait était uniquement de retrouver le texte de S. Jérôme aussi pur que possible de tout alliage. Dans ce but, à la suite de longues, patientes et laborieuses études qui ont duré près de 20 ans, il a réparti tous les manuscrits de la Vulgate aujourd'hui connus en trois familles : la famille espagnole, la famille alcuinienne et la famille théodulfienne.

Il a pris comme type représentatif de chacune de ces familles un manuscrit particulièrement important : le *Turonensis (G)* de St-Gatien de Tours, actuellement à la Nationale (VI^{e}-VII^{e} s.), pour les textes espagnols ; l'*Amiatinus (A)* de Florence (VII^{e}-VIII^{e} s.) pour les textes alcuiniens ; l'*Ottobonianus (O)* du Vatican (VII^{e} s.) pour les textes théodulfiens. Ce choix n'est pas absolument à l'abri de toute critique, car si les rapports de l'*Amiatinus* avec les manuscrits alcuiniens sont solidement établis, ceux de l'*Ottobonianus* avec le groupe théodulfien sont seulement probables, et ceux du *Turonensis* avec les manuscrits espagnols sont assez douteux. — Les autres groupes de textes ont été rattachés à ces trois grandes familles : les Cassiniens au groupe espagnol, les textes de l'Université de Paris au groupe alcuinien et théodulfien. Quant aux textes italiens, il a été reconnu qu'ils étaient le plus souvent le produit d'un amalgame des trois familles.

Et alors voici la règle de fer que s'est imposée Dom Quentin dans l'établissement du texte de la Genèse : « Lectionem codicum G. A. O. recipimus ubicumque inter se concordant ; ipsis vero in partes euntibus, lectionem duorum G. O. vel G. A. vel A. O. contra tertium discordantem » (p. XLIV). C'est, on le voit, le triomphe du système majoritaire dans toute sa brutalité. Non que l'on puisse dire, certes, que jamais Dom Quentin n'ait considéré l'hébreu ou la version des LXX au moment où il a choisi une variante ; les pages 466-487 de son *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate* protesteraient contre une pareille accusation si jamais elle était formulée. On peut se demander toutefois si le savant Bénédictin a recueilli du texte massorétique ou de celui des LXX tout le profit qu'il aurait pu en attendre pour s'orienter dans le choix des variantes multiples, assez difficiles parfois à classer, et pour préférer entre toutes celle qui avait le plus de chance de représenter la leçon hiéronymienne. Le P. Lagrange dans la *Revue Biblique* fit fort courtoisement grief à Dom Quentin et de sa trop grande rigidité dans l'application de son canon, et de son utilisation insuffisante, selon lui, des indications que pouvaient offrir pour le choix du texte le plus sûrement hiéronymien les LXX ou l'hébreu. Sans doute, il ne s'agissait aucunement pour Dom Quentin de corriger la version de S. Jérôme d'après l'hébreu et surtout d'après le grec. La traduction de l'Octateuque avait été faite par S. Jérôme sur le texte original avec une élégante liberté qui contrastait singulièrement avec la servilité du grec, et elle avait remplacé peu à peu dans l'Eglise l'ancienne version latine faite sur le texte des LXX. Il s'agissait uniquement de retrouver ce texte latin de S. Jérôme. Mais, précisément, dans certains cas où il y avait lieu d'hésiter entre une formule latine élégante et une traduction servile, le recours à l'hébreu ou au grec pouvait, selon le P. Lagrange, être de quelque utilité pour déterminer avec plus de certitude le véritable texte de S. Jérôme.

Ce point de vue, toutefois, n'a pas échappé à Dom Quentin aussi complètement qu'on a voulu le dire. Ainsi pour Gen. VIII, 17, il avait préféré dans son *Mémoire*, p. 470, en dépit du souci d'élégance qu'avait pu avoir S. Jérôme, la leçon « multiplicamini super terram » à « multiplicamini super eam », parce qu'elle lui était suggérée par *Ottob.* et *Tur.* De même aussi pour Gen. IX, 17 (cf. *Mémoire*, p. 471). Par conséquent, si dans l'édition définitive de son texte il a maintenu son premier choix en dépit des critiques qui lui avaient été adressées, ce fut donc tout à fait à bon escient. La prise en considération du sens de certains mots hébreux ou de la manière dont les rendait S. Jérôme l'a parfois, en cas d'hésitation, guidé dans le choix d'une variante. A cette suggestion qui lui avait été faite dans le seul intérêt d'une œuvre que tout prêtre voudrait aussi proche que possible de la perfection, il a bien voulu prêter attention en certains cas ; on peut seulement regretter qu'il ne s'en soit pas plus souvent inspiré. Si dans son édition de la Genèse il a modifié pour ce motif dans Gen. XVI, 6-7, la leçon à laquelle il s'était primitivement rallié dans son *Mémoire* (p. 473), il a, au contraire, maintenu obstinément son choix antérieur pour Gen. IV, 6 ; XIX, 8 ; XXXII, 3 (cf. *Mémoire*, p. 467, 477, 483).

De l'accord des trois manuscrits GAO, ou même de deux seulement [comme pour Gen. III, 15, « *ipsa* (GA), *ipse* (O) conteret caput tuum »], Dom Quentin a donc cru pouvoir conclure avec certitude à la leçon hiéronymienne. Si ce canon fidèlement suivi a dans l'ensemble donné les leçons les meilleures, il ne faut pas se dissimuler que la généralité des critiques n'ont pas été et ne sont pas sans inquiétude sur les conséquences actuelles ou futures de l'application trop constante d'une règle aussi rigide.

Dans le cas où l'un de ces trois manuscrits-types fait défaut, et surtout si deux viennent à manquer, l'examen des variantes a convaincu Dom Quentin que l'on ne pouvait pas s'appuyer avec une égale certitude sur d'autres manuscrits, fussent-ils de la même famille, à moins toutefois qu'il ne s'agisse du *Cavensis C*, du *Legionensis* A ou du *Casinensis* II qui, parfois, peuvent suppléer le *Turonensis G* en faisant appel également au témoignage du *Martinianus T* et du *Maurdranmi M*. C'est évidemment surtout dans ces cas-là qu'il convient de recourir à la critique interne pour choisir avec plus de sécurité la leçon hiérony-

mienne. Et Dom Quentin poursuit en ces termes l'exposé de son but et de sa méthode : « Textus ideo quem restituere intendimus, is est qui in archetypo codicum GAO totius traditionis nostræ fonte, testeque hieronymiani originalis omnium qui attingi possunt remotissimo legebatur. Hunc religiosissime expressimus... » Il n'a pas cru toutefois devoir pousser ce respect jusqu'à reproduire tels quels des passages de ses manuscrits-types certainement corrompus. Il ajoute en effet : « Et ea tantummodo loca in eo (textu) correximus duplicique cruce († ejus †) ad eruditionem lectoris signavimus, quæ certissime corrupta esse compertum est. » — On a un exemple absolument typique de ce genre dans Gen. XXIV, 32. Quand le serviteur d'Abraham, Eliézer, se rend en Mésopotamie pour chercher à Isaac une femme de sa race, il est reçu chez Bathuel et Laban. Laban lui donne l'hospitalité et voici en quels termes est décrite cette hospitalité par nos trois manuscrits-types : « Et introduxit eum in hospitium ac destravit camelos deditque paleas et fœnum et aquam *ad lavandos pedes camelorum* et virorum qui venerant cum eo. » Les heureux chameaux ! Passe encore qu'on leur donne de la paille et du fourrage ! Mais qu'on aille jusqu'à leur apporter de l'eau pour se laver les pieds, cela dépasse les prévenances de la plus délicate hospitalité même chez les Orientaux. Dans les LXX comme dans l'hébreu, au lieu de « *camelorum* » on lit « *ejus* » et cet « ejus » vise Eliézer. Evidemment la critique textuelle interdit d'attribuer à S. Jérôme une pareille erreur [1] et Dom Quentin a eu mille fois raison de s'écarter des manuscrits-types pour s'en tenir, d'ailleurs, au texte de l'édition officielle de notre Vulgate où nous lisons : « deditque paleas et fœnum et aquam ad lavandos pedes ejus et virorum qui venerant cum eo. » — Quant aux noms propres d'hommes, de pays ou de peuples qui généralement varient beaucoup de manuscrit à manuscrit, Dom Quentin a préféré les ramener au type uniforme le plus probable : « non ad eam formam quæ in unoquoque loco e testium divisione erui posset, sed ad eam quæ universis locis inter se collatis, probabilior veraciorque apparet reduximus. » A titre d'exemple pour l'orthographe des noms propres signalons : Hava pour Heva, Iafeth pour Iapheth, Ham pour Cham, Faleg pour Phaleg, Sychem pour Sichem, Amrafel pour Amraphel, Sarra pour Sara, Rahel pour Rachel, Eufrates pour Euphrates, Cesluim pour Chasluim, Mesfat pour Misphat, etc...

Les directives indiquées par Dom Quentin lui-même dans les Prolégomènes de son édition du texte de la Genèse, p. XLIV, font état des anciens manuscrits de la Vulgate, parfois de la critique interne, et bien peu des œuvres de S. Jérôme. Si quelqu'un de nos lecteurs pouvait en être surpris, nous lui rappellerions ce que nous écrivions dans l'*Ami* du 6 décembre 1923, p. 779, toujours, d'ailleurs, d'après Dom Quentin à l'occasion de la publication de son *Mémoire* : « Quand il s'agit de retrouver le texte hiéronymien de l'Octateuque, on ne peut toujours s'appuyer sur les citations de ces Livres Saints faites par S. Jérôme après 398-405, car le Solitaire se servait dans ses ouvrages non pas du texte de sa Vulgate, mais du texte de l'ancienne version latine que sa traduction devait peu à peu supplanter. Ce n'est guère que pour les livres prophétiques que les citations de S. Jérôme peuvent servir à retrouver le texte de sa Vulgate. Et encore faut-il, si l'on veut se mettre à l'abri des corrections postérieures dues aux copistes, ne considérer comme ayant certainement appartenu à la Vulgate de S. Jérôme que les seules variantes sur lesquelles il a tout particulièrement insisté au cours de ses commentaires. »

Dans l'édition actuelle de la Genèse, le texte sacré est disposé par *Cola* et *Commata* comme avait fait S. Jérôme lui-même. Il n'y a pas d'autre signe de ponctuation qu'un point à la fin de chaque chapitre. — Ce qui frappe à première vue, au bas des pages, c'est l'abondance des notes. Avec une loyauté parfaite, digne des vrais savants, Dom Quentin met à la disposition de chacun les éléments nécessaires pour contrôler ses conclusions et, au besoin, les modifier. Ces notes sont de trois sortes, et elles se distinguent facilement par leurs caractères typographiques différents. — Les premières, qui ne sont pas très abondantes, rendent compte du texte de l'archétype partout où les manuscrits G (Saint-Gatien de Tours de la Nationale), A (*Amiatinus* de Florence), O (*Ottobonianus* à la Vaticane) diffèrent tous trois et elles indiquent les manuscrits plus ou moins secondaires qui ont suivi ces diverses leçons. — Les secondes, de beaucoup les plus longues, retracent en quelque sorte pour la moindre variante l'histoire du texte et elles mettent à la disposition des exégètes des richesses inouïes. Elles contiennent les variantes de tous les manuscrits et de toutes les éditions (à l'exception des variantes purement orthographiques), notent souvent les rapports avec l'hébreu ou les LXX, indiquent les citations patristiques caractéristiques ou les remarques des correctoires du moyen âge. — Les troisièmes concernent les diverses divisions du texte sacré en chapitres, paragraphes ou propositions. (Cf. *Op. cit.*, p. XLV).

Le prologue contient la Lettre LIII de S. Jérôme au prêtre Paulin, des extraits du livre VI des *Etymologies* de S. Isidore, le double prologue de l'abbé Alcuin, le prologue de l'évêque Théodulphe,

[1] Dom de Bruyne était d'un avis tout opposé : « Je conserverais, disait-il, « *pedes camelorum*, » non parce que c'est la leçon d'*Am. Ottob.* et *Tur.*, mais parce que c'est la leçon de tous les manuscrits sans exception. C'est une grosse erreur de traduction sans doute, mais elle s'explique : *deditque paleam et fœnum*, dit le texte, sans ajouter pour qui était cette nourriture, c'était évidemment pour les chameaux et Jérôme aura cru que la suite *et aquam ad lavandos pedes* se rapportait encore aux chameaux. Conçoit-on qu'un réviseur facétieux ait introduit ici le mot *camelorum*, et que cette bouffonnerie ait gâté toute la tradition ? » (*Revue Bénédictine*, avril 1923, p. 74). — A cette argumentation de Dom de Bruyne, Dom Quentin a fort justement répliqué : « Le texte traduit par S. Jérôme n'était nullement muet sur la destination de la paille et du foin, puisque les Septante et l'hébreu portent : paleam et pabulum *camelis*, et la suite : *et aquam ad lavandos pedes* ne pouvait en aucune manière être rapportée aux chameaux, puisque les mêmes textes s'accordent pour ajouter *ejus*, c'est-à-dire l'homme ou Eliezer, au mot *pedes.* » (*Rev. Biblique* 1926, p. 266, note 1).

la préface de S. Jérôme sur le Pentateuque (pour l'édition de laquelle Dom Quentin n'a pas consulté moins de 50 manuscrits), et enfin les titres des chapitres de la Genèse d'après d'anciennes versions et d'après la Vulgate. Vient ensuite un *elenchus* des manuscrits et des éditions avec la signification des sigles utilisés dans le texte ou dans les notes.

Le texte de la Genèse a été corrigé en plus de mille endroits ; la plupart de ces corrections sont d'ailleurs sans importance ; elles visent le plus souvent des divergences orthographiques, des synonymes ou des mots intervertis. On pourra s'en rendre compte par ces exemples recueillis dans les premiers chapitres : *adferentem* pour *afferentem*, I, 29 ; *inluminent* pour *illuminent*, I, 15 ; *inrigandum* pour *irrigandum*, II, 10 ; *rursusque* pour *rursumque*, IV, 2 ; *munera ejus* pour *munera illius*, IV, 5 ; *sum* pour *sum ego*, IV, 9 ; — *sociam mihi* pour *mihi sociam*, III, 12 ; *Havam uxorem suam* pour *uxorem suam Hevam*, IV, 1 ; *adversus Abel fratrem suum* pour *adversus fratrem suum Abel*, IV, 8 ; *eum interficeret* pour *interficeret eum*, IV, 15 ; *in terra profugus* pour *profugus in terra*, IV, 16 ; *factumque est ita* pour *et factum est ita*, I, 9. Ordinairement la variante préconisée comme ayant plus de chances de représenter le texte de S. Jérôme substitue au texte de l'édition Clémentine une formule sensiblement équivalente à l'ancienne avec cet avantage qu'elle est d'ordinaire plus élégante. On lit ainsi : *divisit lucem ac tenebras* pour *divisit lucem a tenebris*, I, 4 ; *et adferentem* pour *et facientem*, I, 12 ; *fiant luminaria... ut dividant* pour *fiant luminaria... et dividant*, I, 14 ; *cuncta quæ fecit* pour *cuncta quæ fecerat*, I, 31 ; *Et nomen fluvio secundo* pour *nomen fluvii secundi*, II, 13 ; *adjutorem similem sui* pour *adjutorium simile sibi*, II, 18 ; *Erant autem uterque nudi* pour *Erat autem uterque nudus*, II, 29 ; *Vescemur* pour *vescimur*, III, 2 ; *eo quod nudus essem* pour *quod nudus essem*, III, 10 ; *Ad Adam vero dixit* pour *Adæ vero dixit*, III, 17 ; *comedes eam* pour *comedes ex ea*, III, 17 ; *Dominum* pour *Deum*, IV, 1. Signalons encore, non plus dans les premiers chapitres mais à travers l'ensemble de la Genèse : *mestus* au lieu de *iratus*, IV, 6 ; *non igitur ultra percutiam omnem animantem* au lieu de *omnem animam viventem*, VIII, 21 ; *Egredere de terra tua... in terram* au lieu de *egredere de terra tua .. et veni in terram*, XII, 1 ; *quia ingressi sunt sub umbraculum tegminis mei* au lieu de *sub umbra culminis mei*, XIX, 8 ; *Princeps militiæ ejus* au lieu de *Princeps exercitus ejus*, XXI, 33 ; *offer eum ibi* au lieu de *ibi offeres eum*, XXII, 2 ; *Nunc cognovi quod timeas Dominum et non peperceris filio tuo unigenito propter me* au lieu de *Nunc cognovi quod times Deum et non pepercisti unigenito filio tuo propter me*, XXII, 12 ; *Et intercedite apud Ephron filium Soor* au lieu de *et intercedite pro me apud Ephron filium Seor*, XXIII, 8 ; *Pauxillum mihi ad sorbendum præbe aquæ de hydria tua* au lieu de *Pauxillum aquæ mihi ad bibendum præbe de hydria tua*, XXIV, 17 ; *Ecce odor filii mei sicut odor agri cui benedixit* au lieu de *sicut odor agri pleni*, XXVII, 27.

Ce n'est donc que bien rarement que le sens du texte se trouve modifié par ces corrections. Les leçons nouvelles les plus notables que la revision de Dom Quentin a introduites dans la Genèse par rapport au texte officiel de notre Vulgate sont les suivantes :

I, 21 : « Creavit Deum... omnem animam viventem atque *mutabilem* » au lieu de *motabilem*. — *Mutabilem* a eu la préférence parce qu'on le trouve dans A et G ; l'ensemble des manuscrits avec O sont au contraire en faveur de *motabilem*. Evidemment l'une ou l'autre expression aurait pu à la rigueur rendre le terme hébreu qui indique l'acte de ramper. Toutefois *mutabilis* est un terme plus classique, Cicéron l'emploie au sens physique. Néanmoins Cicéron lui-même, Virgile et Tacite s'en servent plutôt avec le sens moral « de caractère changeant ou impressionnable, » l'idée suggérée n'est donc plus la même, tandis que *motabilis*, néologisme de basse latinité, ne se rencontre que dans la Vulgate. Pour ces divers motifs nous ne croyons pas que cette correction faite en vertu du principe majoritaire ait été heureuse.

I, 21 b : « quam produxe*runt* aquæ » au lieu de « quam produxe*rant*. » — Cette fois le parfait a été préféré au plus-que-parfait contre les manuscrits-types en raison du sens de la leçon fournie par trois manuscrits secondaires.

III, 15 : « *Ipsa* conteret caput tuum » et non *Ipse*. Le *Turonensis* et l'*Amiatinus* l'emportent définitivement sur l'*Ottobonianus* et l'ancienne version latine qui lisaient *ipse* avec le texte massorétique et les LXX. Sans doute dans les *Questions hébraïques sur la Genèse* (vers 389-392) S. Jérôme lit « ipse conteret, » mais alors il n'avait pas encore traduit l'Octateuque. Il ne fit cette traduction, d'après Cavallera [1], qu'en l'été de 398. Plus tard, quand il rédigea ses commentaires sur Isaïe, et sur Ezéchiel, vers 408-410, toujours d'après le même auteur, il supposa constamment la leçon « *ipsa* conteret. » C'est donc, selon toute vraisemblance, qu'il s'y était rallié dans sa traduction de l'Octateuque.

V, 22 : « Et ambulavit Enoch cum Deo postquam genuit Mathusalam trecentis annis, » au lieu de « Et ambulavit Enoch cum Deo ; *et vixit*, postquam genuit Mathusalam trecentis annis. » — Dom Quentin a supprimé l'addition *et vixit*. Cette addition ne se trouve ni dans le texte massorétique, ni dans le Pentateuque samaritain, ni dans les LXX. Elle a toutes les apparences d'une correction intentionnelle. Pouvait-on supposer que cet Enoch que Dieu allait au verset 24 soustraire aux regards des hommes, avait pu ne vivre saintement, car c'était le sens obvie de « *ambulavit... cum Deo,* » qu'après avoir engendré Mathusala ? Ce fut sans doute pour éviter une aussi fâcheuse interprétation que l'on ajouta les mots « *et vixit* » (cf. le Vén. Bède, *P. L.* XCI, 80). Sixte V substitua dans son édition les mots « et vixit » à « ambulavit cum Deo. » Clément VIII, comme l'indique le texte de notre Vulgate, les conserva et les mit après « ambulavit... cum Deo. » Dom Quentin en supprimant ces mots *et vixit* se rapproche du texte original en suivant tout à la fois les témoins latins les meilleurs et les plus nombreux.

[1] Cf. *Saint Jérôme, sa vie, son œuvre*, Première partie, tome II, p. 157-164. Nos lecteurs n'ignorent pas que cet ouvrage du P. Cavallera est ce que nous possédons de meilleur sur S. Jérôme. Nous l'avons déjà dit et nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour le répéter.

VIII, 7 : « qui egrediebatur et revertebatur donec siccarentur aquæ, » au lieu de « qui egrediebatur et *non* revertebatur... » — Il s'agit du corbeau lâché par Noé après le Déluge ; bien que les eaux ne fussent pas desséchées, il sortit et ne revint plus, selon notre Vulgate, alors que quelques versets plus bas (8 et 9) la colombe revint dans l'arche parce qu'elle ne trouva pas où poser le pied. Le *non* est évidemment à supprimer : le corbeau fit comme la colombe, il revint vers l'arche pour ne pas périr. Ainsi l'exigent d'ailleurs le texte original et les meilleurs et les plus anciens manuscrits latins. Ce fut sous l'influence des LXX et de quelques manuscrits d'époque récente que les éditions Sixtine et Clémentine adoptèrent, bien à tort, la leçon « et *non* revertebatur. » Un critique[1] a émis l'hypothèse que cette négation concernant le corbeau aurait peut-être pénétré dans la version des LXX sous l'influence du récit babylonien du déluge et par cette version se serait introduite dans bon nombre de manuscrits latins. En effet, dans le récit babylonien du déluge, Utnapistim qui joue le rôle de Noé lâche successivement une colombe et une hirondelle qui reviennent parce qu'elles ne savent où poser le pied, puis, à la fin, un corbeau qui se repaît de cadavres que les eaux en se retirant ont mis à découvert. Nous aurions quelque peine à accepter cette hypothèse, tant on connaissait peu ou mal, autrefois, par Bérose ou Manéthon les légendes babyloniennes, et même eût-on connu celle du déluge dans tous ses détails, il resterait encore à prouver que c'est bien le rôle attribué au corbeau, mis au premier rang dans le récit biblique au lieu du troisième dans le récit babylonien, qui a fait pénétrer cette négation injustifiable dans la version grecque.

XV, 6 : « Credidit *Domino* et reputatum est *ei* ad justitiam, » au lieu de « Credidit *Abraham Deo* et reputatum est *illi* ad justitiam. » — Ce texte de la Genèse avait été modifié sous l'influence de l'épître aux Romains IV, 3, 22. Le mot « Abraham » se trouve dans les LXX et la Vulgate ; il ne figure pas dans le texte massorétique. Dom Quentin nous restitue le texte sacré sous sa forme originale.

XVIII, 28 : « Quid si minus quinquaginta justis quinque fuerint delebis *propter quinque* universam urbem, » au lieu de « Quid si minus quinquaginta justis, *quinque fuerint ?* delebis propter *quadraginta quinque* universam urbem ? » — Abraham intercède en faveur de Sodome auprès de Dieu ; il a obtenu que la ville ne sera pas détruite s'il s'y trouve 50 justes. Enhardi par ce premier succès, il poursuit : « Mais si cinq justes seulement viennent à manquer, détruirez-vous toute la ville à cause de cinq ? » Telle est la nouvelle leçon préconisée par dom Quentin en accord avec le texte hébreu, les meilleurs manuscrits des LXX, et avec l'*Amiatinus* et les codices de la famille alcuinienne. Elle fait fort heureusement disparaître une faute évidente.

XIX, 17 : « *Et* eduxerunt eum posuerunt*que* extra civitatem *ibi locutus est* ad eum, » au lieu de « eduxerunt*que* eum *et* posuerunt extra civitatem : *ibique locuti sunt* ad eum. » — La seule variante intéressant le sens, c'est le singulier, au lieu du pluriel, pour le verbe *loquor*. Dom Quentin en s'y ralliant avec ses trois manuscrits-types se rapproche du texte original. Ainsi c'est ou le Seigneur comme le veut l'Ottobonianus, ou l'un des Anges seulement qui prend la parole et s'adresse à Loth.

Tel se présente à nous le travail de Dom Quentin. La méthode qui y a présidé a été déjà fort discutée par certains critiques, et il faut s'attendre tout naturellement à ce que les conclusions le soient également. Si ces conclusions sont sur certains points sujettes à caution, — et comment pourrait-il en être autrement dans un travail de ce genre ? — il est juste de reconnaître que, dans leur ensemble, elles sont fondées. Elles nous donnent un texte de la Genèse qui, en bien des cas, améliore l'édition Clémentine, et les notes mettent à la disposition des savants une documentation des plus riches que l'on chercherait vainement ailleurs. Ce travail de bénédictin (c'est bien le cas ou jamais d'employer ce qualificatif) fait grand honneur à son auteur, à la Commission Pontificale pour la revision de la Vulgate, à l'Eglise entière. Et l'on n'a pas lieu d'être surpris que Pie XI, autre Damase, ait voulu récompenser Dom Quentin de son labeur acharné, reconnaître les réels mérites de son œuvre et peut-être aussi consoler son auteur des critiques dont il a été ou dont il sera l'objet, en lui écrivant le 10 novembre 1926 une lettre des plus élogieuses, que nous sommes heureux de reproduire ici :

Très cher fils, salut et bénédiction apostolique,

C'est assurément un événement heureux que la Commission pontificale de moines de S. Benoît instituée par le Pape Pie X ait récemment publié un premier volume où se trouve contenu, d'après le texte de S. Jérôme, le Livre de la Genèse que vous avez vous-même reconstitué avec soin et avec science.

Nous avons reçu avec grande satisfaction l'exemplaire de ce volume qui Nous a été offert et qui, outre qu'il brille d'une particulière splendeur de l'art typographique, répond parfaitement, grâce à l'emploi de la critique moderne, aux vœux du Concile de Trente et de Nos prédécesseurs Pie X et Benoît XV.

Travail vraiment d'une extrême importance, qui ne vise pas tant à corriger le texte employé communément qu'à reconstituer le texte original au moyen des manuscrits les plus considérables qui existent. A cette fin, vous n'avez vraiment rien négligé, très cher fils, pour ramener soigneusement à la lumière les textes des principaux manuscrits d'Europe ; puis vous avez veillé ensuite, avec l'aide de compagnons de travail extrêmement érudits, à les comparer les uns avec les autres de façon approfondie. Et ici il Nous plaît de rappeler que Nous avons Nous aussi, dans la mesure où Nous le pûmes, aidé votre travail afin que vous atteigniez le résultat désiré. Pour ce qui concerne la méthode que vous avez suivie dans l'exécution de ce travail, Nous en avons parlé suffisamment dans Notre récente lettre *Non mediocri*.

Nous vous adressons, très cher fils, un éloge bien mérité, à vous en même temps qu'à toute la Commission que préside avec tant de science et d'activité Notre cher fils Aidan Gasquet. Et, priant Dieu de continuer à vous aider de la lumière de sa sagesse dans l'achèvement de cette œuvre admirable, Nous vous accordons de tout cœur à vous, très cher fils, à toute la Commission et en premier lieu à Notre très cher fils le cardinal Aidan Gasquet, notre bénédiction apostolique comme gage des grâces célestes et en témoignage de notre particulière bienveillance.

Donné à Rome près de Saint-Pierre, le 10 novembre 1926, An V de Notre Pontificat.

PIUS P. P. XI.

§ II. — *A travers les livres*

1. — Nous avons enfin la joie de pouvoir présenter aux lecteurs de l'*Ami*, qui trop souvent depuis plusieurs années nous en ont fait la demande, un véritable Manuel d'Introduction géné-

[1] Cf. Vaccari dans *Biblica* 1926, p. 371.

rale aux Saintes Ecritures rédigé en français [1]. Il nous vient de Quimper et il a ce grand avantage d'avoir subi l'épreuve de l'enseignement avant d'être imprimé : son auteur, M. le Chan. Pérennès, a été durant de longues années professeur d'Ecriture Sainte. Aussi son livre joint-il à la sûreté de doctrine du théologien l'information étendue du critique, qui lui permet de ne pas passer à côté des problèmes sans les exposer clairement et sans essayer de les solutionner d'une façon satisfaisante tout à la fois pour l'esprit et pour le dogme. Par ailleurs, le Manuel est assez discret pour permettre à l'initiative du Professeur de s'exercer ; et généralement assez complet pour orienter ceux de nos confrères qui désirent, à l'occasion d'une conférence ecclésiastique, se livrer à un travail personnel.

Après l'examen des notions préliminaires relatives aux Saintes Ecritures, M. Pérennès aborde successivement les grandes questions de l'inspiration, du Canon, des textes originaux, des versions et de l'herméneutique sacrée. En appendice, il donne d'abondants extraits des lettres de Léon XIII, de Pie X et de Benoît XV sur la Sainte Ecriture, les propositions du décret *Lamentabili*, les décisions de la Comission Biblique en traduction française.

Ajoutons que cet ouvrage se présente fort bien ; il satisfait le regard au premier coup d'œil, met en relief par la typographie les mots importants, facilite le travail des étudiants (comme l'*Histoire Sainte* des Frères des Ecoles Chrétiennes) par des sommaires et des tableaux synoptiques.

Nous sommes heureux que M. Pérennès n'ait pas reculé devant la si délicate question de l'inspiration ; en l'abordant dans son Manuel, il s'est conformé aux directives imposées par S. S. Pie X le 27 mars 1906 au sujet de l'enseignement de l'Ecriture Sainte dans les Grands Séminaires (article 1er). — On est étonné que le tome Ier du Manuel de l'Institut Biblique n'ait pas traité ce sujet, et, plus encore, que la Préface mise en tête de ce volume indique qu'il ne sera pas abordé, sous prétexte que le traité de l'Inspiration est du domaine de la théologie fondamentale. Nul, certes, ne mettra en doute une pareille assertion, mais ne vaudrait-il pas mieux, dans un intérêt pédagogique assez évident, que ces questions capitales d'inspiration et d'inerrance soient abordées *ex professo* devant les élèves par celui-là même qui, au cours d'un enseignement de plusieurs années, aura à expliquer les textes sacrés les yeux constamment fixés sur la notion théologique de ce charisme si spécial, qu'il importe de bien comprendre en lui-même et dans toutes ses conséquences ? Le P. Höpfl a joint à son *Introduction générale aux Saintes Ecritures* un *Tractatus de Inspiratione Sacræ Scripturæ et Compendium Hermeneuticæ biblicæ catholicæ* [1]. Et si pour l'instant l'Institut Biblique Pontifical ne paraît pas disposé à entrer dans cette voie, nous osons espérer que de nouvelles instances l'amèneront à combler cette véritable lacune.

Les pages consacrées à l'inspiration ont été rédigées par M. Pérennès avec méthode, précision et clarté. Eclairé par les données traditionnelles, il a essayé de faire saisir dans ses diverses modalités et jusque dans ses moindres conséquences le mécanisme de l'inspiration en empruntant à S. Thomas, pour décrire la psychologie de ce phénomène, sa théorie de la cause principale et de la cause instrumentale. (Voir *Ami* du 21 août 1924, p. 529-536). De cette théorie il a fait les applications suivantes :

« a) L'auteur principal est celui qui agit en raison d'une énergie qui lui est propre pour produire un effet qui lui sera assimilé et proportionné. Or, Dieu est l'auteur principal des Ecritures. Elle portera donc sa *ressemblance*, c'est-à-dire, elle sera *divine*.

b) L'instrument, en tant que tel, agit parce qu'il est mû. Mais si Dieu se sert de l'homme pour composer son Ecriture, il tiendra compte de sa nature intelligente et raisonnable. L'*homme* restera donc *libre* sous la motion divine.

c) L'instrument doit apporter quelque chose de lui-même ; c'est donc que dans l'inspiration, les facultés de l'auteur sacré se porteront à l'action *de la même manière* que si elles étaient seules en jeu sous le concours ordinaire de Dieu.

d) Soumises à l'action supérieure de Dieu, les facultés humaines deviennent *actuellement infaillibles*, bien que rien ne soit changé dans la relation qu'elles ont avec leurs actes.

e) Chacune de ces facultés ne forme avec l'énergie qu'elle reçoit qu'*un seul principe* d'opération : la faculté surélevée.

f) L'action divine et l'action humaine ne forment en réalité qu'*une seule action*.

g) Il y a *unité* intime dans l'*effet* produit. Provenant de Dieu et de l'écrivain sacré l'Ecriture revient donc *totalement* à Dieu et à l'auteur inspiré bien qu'à des titres différents : Dieu en est l'auteur principal, l'auteur sacré, la cause instrumentale.

Pour mieux connaître la nature de la motion divine inspiratrice, il convient de déterminer quelles sont les facultés humaines qu'elle met en acte. Or ces facultés sont celles qui appartiennent à l'écrivain sacré, considéré en tant que tel.

Pour composer un livre, il faut d'abord le vouloir, puis il faut que l'intelligence conçoive les idées, il faudra encore que ces pensées se traduisent à l'extérieur. La volonté devra donc intervenir pour déterminer l'auteur à mettre par écrit les pensées qu'il aura conçues en vue de son ouvrage. Les pensées, pour

[1] LEÇONS D'ECRITURE SAINTE. *Introduction générale aux Saintes Ecritures*, par le Chanoine Pérennès, Docteur en Théologie, aumônier de l'Hôpital de Quimper ; 1 vol. in-8 de XXIII-325 p. ; Paris, Bloud et Gay.

Le tome I du Manuel dont l'Institut Biblique pontifical a entrepris la publication pour déférer au désir que lui en avait exprimé la S. C. des Etudes, vient enfin d'être achevé. Il a pour titre : *Institutiones Biblicæ scholis accomodatæ*, et comprend quatre parties : une étude du Canon par le P. Ruwet, des Apocryphes par le P. Frey, des textes bibliques et de l'histoire de l'exégèse par le P. Vaccari, enfin de l'herméneutique par le P. Fernandez. Ce volume de 456 pages accompagné de 6 tableaux est en vente pour 30 lires à l'Institut Biblique Pontifical, Piazza della Pilotta, 35, Rome I. Au moment où nous rédigeons notre Bulletin, ce volume ne nous est pas encore parvenu.

[1] Rome, Spithœver, 1923 : voir *Ami* du 26 novembre 1925, p. 762. Les autres volumes d'Introduction aux Saintes Ecritures du même auteur, l'un consacré à l'introduction générale, les deux autres aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, ont été étudiés dans l'*Ami* du 7 juin 1923, p. 354-356. Une seconde édition vient d'être publiée en 1926 pour l'introduction générale et pour l'introduction spéciale aux livres du N. T., où l'auteur a mis sa bibliographie à jour pour les plus récentes publications.

s'extérioriser, ont besoin d'un vêtement : trouver ce vêtement sera l'œuvre de l'imagination. D'autre part, pour réaliser son dessein, la volonté devra agir sur les puissances exécutives. » (P. 19-20).

On doit donc étudier tout à la fois l'action divine dans l'intelligence, dans l'imagination, dans la volonté, dans les facultés d'exécution.

Naturellement la théorie de Franzelin et celle des théologiens qui l'avaient suivi est, en passant, résolument écartée. La notion de l'inspiration verbale est bien exposée et elle est parfaitement défendue. Exégètes et théologiens s'y rallient chaque jour davantage ; au fait, n'est-ce pas la seule théorie qui cadre tout à la fois avec ce que nous voyons dans les Livres Saints et avec ce que nous enseignent les données patristiques et les faits psychologiques d'observation courante ?

Il serait trop long de signaler toutes les bonnes pages de cet exposé substantiel. Contentons-nous seulement de faire remarquer, en passant, que très opportunément l'auteur a discuté, au sujet de la canonicité des livres du N. T., le rôle que peut jouer à ce propos leur origine apostolique. Les Pères n'ont pas conclu immédiatement de cette origine à l'inspiration du livre ; ils n'ont vu dans cette origine qu'une confirmation, qu'une garantie extérieure de la tradition affirmant son inspiration. On pourra sur cette question lire un article de M. O'Reilly, *Le Canon du N. T. et le Critère de la Canonicité*, dans la *Revue Biblique* du 1er avril 1921, p. 195-205. Dire, comme l'ont fait certains, que l'origine apostolique était pour un livre du N. T. le critère de son inspiration, serait s'exposer à confondre inspiration biblique et Apostolat. Isolé de la tradition, le critère de l'Apostolat est impuissant à démontrer rigoureusement par lui-même et par lui seul l'inspiration des Livres du N. T. Le seul vrai critère de l'inspiration biblique, c'est le témoignage de Dieu se manifestant à nous soit par les écrits apostoliques, soit par la tradition orale. Avec la tradition orale seule et par la tradition orale seule nous avons le témoignage divin relatif à l'inspiration susceptible de s'appliquer au Canon entier de nos Livres Saints (p. 60-70). Nous avons lu également de très bonnes pages sur le Canon et les Versions latines de la Bible, spécialement sur la Vulgate, dont l'authenticité définie au Concile de Trente a été examinée d'après le card. Franzelin et le P. Cornely. La conclusion adoptée est très nette en faveur d'une conformité substantielle avec les textes originaux.

Qu'on nous permette en terminant de noter quelques ombres. On a attaqué dans les pages consacrées à l'inerrance certains principes admis par M. Brassac pour solutionner diverses difficultés (p. 53). Quelques développements sur ce sujet délicat auraient été les bienvenus, non pas tant pour les élèves, qui peuvent (et ne s'en privent pas) mettre sur tous ces points leur professeur à la torture, mais surtout pour les prêtres du ministère qui, lisant ces pages dans la solitude de leur presbytère, seront peut-être déçus de n'y pas rencontrer les développements espérés.

Il aurait été bon aussi de ne pas borner l'énumération des manuscrits grecs du N. T. aux seuls anciens, si connus ; il y en a d'autres qui chaque jour acquièrent plus d'importance ; il eût fallu aussi parler un peu des Papyrus.

Pour les Hexaples d'Origène, ne plus citer Montfaucon sans indiquer qu'il a été remplacé par Field ; corriger la façon défectueuse dont est indiquée p. 44, 47, la décision de la C. B. sur la Parousie ; enfin ne plus faire de Junilius un évêque (voir le *Dict. de Théologie*, vo *Junilius Africanus*, t. VIII, col. 1971-1972).

Mais ce ne sont là que des vétilles, elles disparaîtront facilement et les lacunes signalées pourront être comblées dans les éditions ultérieures. Aussi nous recommandons bien volontiers ce manuel aux professeurs d'Ecriture Sainte et à tous nos confrères du clergé séculier et régulier.

2. — M. l'abbé Dennefeld, Maître de Conférences à la Faculté de Théologie catholique de Strasbourg, a eu l'heureuse idée de publier à part l'article qu'il consacra au *Judaïsme* dans le *Dict. de Théologie catholique*, t. VIII, col. 1489-1495 [1].

C'est un résumé parfaitement au point pour tout ce qui concerne l'histoire et la religion juive post-exilienne (538 av. J.-C. - 135 ap. J.-C.). Ce petit volume atteindra sans aucun doute le but que s'est proposé l'auteur ; bien qu'incomplet (M. Dennefeld est le premier à le reconnaître), il rendra service aux étudiants en leur fournissant un cadre où viendront se grouper d'abord, pour se développer ensuite par des études ultérieures, les notions essentielles relatives à cette période si importante et si complexe de l'histoire du Peuple choisi.

Le livre se divise en sept parties : 1o les sources qui permettent de retracer l'histoire du Judaïsme : sources canoniques, apocryphes, rabbiniques et profanes ; 2o le récit de l'histoire du peuple juif durant les périodes perse, grecque et romaine ; 3o l'étude des Institutions juives, sacerdoce, Scribes, sanhédrin ; 4o des Partis religieux et politiques : Pharisiens, Sadducéens, Esséniens, Thérapeutes ; 5o des idées religieuses sur Dieu, l'Ange, l'Homme, le Messie, les Fins dernières ; 6o des Pratiques religieuses : foi, morale, vie publique et privée, culte au Temple et dans les Synagogues, prières. La 7e et dernière partie examine les rapports entre le Judaïsme et les milieux païens et note la pénétration des milieux païens par le Judaïsme et l'influence de ces milieux païens sur le Judaïsme lui-même.

Ce court résumé laisse entrevoir la richesse des renseignements condensés en ces quelques pages. Evidemment, elles ne sont pas sans soulever ici ou là quelques critiques, c'est un peu le sort commun des travaux de vulgarisation. A propos des influences du Mazdéisme sur le Judaïsme, M. Den-

[1] *Le Judaïsme biblique*, par L. Dennefeld ; un vol. in-16 de 178 p., Paris, Letouzey.

nefeld paraît être demeuré dans la note juste ; il n'admet que des infiltrations superficielles, tardives, non des emprunts proprement dits (p. 158-166), car le Mazdéisme est trop inférieur à la religion juive et les différences entre ses conceptions et celles du Judaïsme sont bien plus nombreuses et remarquables que ne le sont les ressemblances.

Le même auteur a publié dans la *Revue des Sciences Religieuses* de la Faculté de Théologie catholique de Strasbourg une série d'études sur les problèmes que soulève le livre de Joël : 1924, p. 555-75 ; 1925, p. 35-57, 591-608 ; 1926, p. 26-49. Ces études ont été également réunies en un volume paru à la librairie Geuthner sous le titre : *Les Problèmes du Livre de Joël*. Nous avons le regret d'être obligé de nous contenter d'une simple mention ; à l'heure actuelle, ce volume ne nous est point parvenu.

La même librairie a publié aussi comme ouvrages intéressant la Bible : G. Hilion, *Le déluge dans la Bible et les inscriptions akkadiennes et sumériennes*, in-8° de VIII-109 p., — et Meyer, *Abraham, Légendes juives apocryphes sur la vie de Moïse*, in-8° de 114 p. De ces deux volumes nous ne pouvons parler, pour le même motif.

3. — Les lecteurs de l'*Ami* connaissent déjà M. Tobac par ses études sur les Prophètes (voir l'*Ami* du 4 janvier 1923, p. 3-6), que si souvent nous avons eu l'occasion de recommander pour les conférences ecclésiastiques. La collection LOVANIUM a demandé au même professeur d'entretenir ses lecteurs des cinq livres de Salomon [1].

En groupant sous ce titre les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse et l'Ecclésiastique, M. Tobac a voulu tout simplement se conformer à un usage très répandu depuis le IVe siècle dans l'Eglise occidentale. Le groupement, comme on va le voir, lui laisse toute latitude dans les questions d'authenticité. Pour chaque livre, après une analyse générale, on trouve une explication des passages les plus poétiques ou les plus importants, qu'on essaie de replacer autant que faire se peut dans leur milieu historique et chronologique. M. Tobac espère ainsi faire lire et aimer davantage ces beaux livres trop peu connus ; en signalant ici son travail aux prêtres et par eux aux fidèles, nous avons conscience de seconder son pieux dessein. Nous avons là un excellent spécimen de vulgarisation scientifique rédigé par un Maître qui possède son sujet et le domine.

Voici les conclusions principales auxquelles s'est rallié l'auteur :

1° Le livre des *Proverbes* dans son état actuel n'est l'œuvre ni d'un seul auteur, ni même d'une seule époque. Certaines des maximes des deux grandes collections peuvent remonter à Salomon, mais leur nombre s'est accru au cours des siècles postérieurs et on a tout mis sous son nom par un phénomène semblable à celui qui lui a fait attribuer le livre grec de la Sagesse ou qui a rattaché à David toute la collection des Psaumes. En tout cas, dans leur forme actuelle, les deux recueils de Maximes de Salomon ne peuvent certainement pas remonter jusqu'à lui. On hésite beaucoup pour l'époque de composition entre la période des Rois et la période post-exilienne ; la parenté entre les Proverbes et l'Ecclésiastique inclinerait plutôt à songer à une date assez récente.

2° L'*Ecclésiaste* n'est pas davantage de Salomon ; il a dû être écrit vers le IIe siècle et M. Tobac admettrait volontiers avec M. Podechard (voir *Ami* du 8 mai 1912, p. 401-412) et d'autres critiques que plusieurs auteurs ont collaboré à sa composition. La pluralité d'auteurs n'a pas pour les livres sapientiaux les mêmes inconvénients que pour les livres historiques, et rien n'empêche qu'un écrit inspiré soit interprété par un autre écrit inspiré, à la condition que chacun des auteurs ait joui du charisme de l'inspiration et qu'aucun d'entre eux n'ait pu soit enseigner l'erreur, soit se trouver en opposition de principe avec celui ou ceux qui, par la suite, devaient le commenter.

3° En dépit des progrès réalisés dans les études bibliques, le *Cantique des Cantiques*, i. e. le Cantique par excellence, demeure toujours un livre mystérieux. La question de l'origine salomonienne est toujours fort controversée ; les PP. Zapletal et Joüon l'ont niée, et avec raison, semble-t-il, car la langue dans laquelle est écrit le Cantique trahit une époque de plusieurs siècles postérieure. Les aramaïsmes sont fréquents et aussi les mots exotiques ; selon le P. Joüon [1], Professeur à l'Institut biblique Pontifical, le Cantique a été composé ou à la fin de l'exil ou peu de temps après le retour : l'auteur a pu aussi bien l'écrire en Babylonie qu'en Palestine, et M. Tobac considère le Cantique comme ne pouvant dans sa forme actuelle être antérieur au Ve siècle ni postérieur au IIIe.

Dans le *Cantique* ce qui importe le plus c'est son interprétation. Si ce livre n'avait été qu'une description de l'amour profane, l'Eglise ne l'aurait jamais maintenu dans son Canon des Saintes Ecritures. L'évêque de Cyr, Théodoret, en faisait justement la remarque à ceux qui, à la suite de Théodore de Mopsueste, ne voyaient dans le Cantique qu'un chant célébrant le mariage de Salomon avec la fille du Pharaon : « Debebant isti scire longe ipsis sapientiores et spiritualiores esse sanctos Patres qui librum hunc inter divinas Scripturas collocarunt eumque velut Spiritu refertum et Ecclesia dignun approbarunt. Neque enim si aliter sensissent Sanctarum Scripturarum numero addidissent librum cujus argumentum esset intemperantia et libido. » L'amour ne figure dans le Cantique des Cantiques que comme point de comparaison : « L'auteur qui a composé les divers chants ou, tout au moins, le rédacteur inspiré qui les a réunis a voulu, dans un sens littéral figuré et au moyen d'une parabole tacite, représenter l'amour de Jahvé pour Israël et d'Israël pour

[1] *Les cinq livres de Salomon*, par E. Tobac, professeur à l'Université de Louvain ; 1 vol. in-16 de 221 p., 11 f. 20 ; Vromant et Cie, 37, rue de Lille, Paris.

[1] *Le Cantique des Cantiques*, p. 92, Paris, Beauchesne (1909).

Jahvé. Enfin, il nous semble, en nous basant sur l'exégèse des Pères, que le Saint-Esprit a voulu aussi dans un sens typique symboliser l'amour de Dieu pour son Eglise, pour l'âme fidèle, pour la Sainte Vierge Marie » (p. 110).

4° On renonce aujourd'hui presque unanimement à attribuer à Salomon le Livre de la *Sagesse* : l'examen interne du livre révèle un écrit de sept à huit siècles postérieur à l'époque Salomonienne, rédigé en Egypte, probablement à Alexandrie, par un juif inconnu, vers la fin du IIe siècle av. J.-C.

5° L'*Ecclésiastique,* enfin, dont des fragments hébreux ont été découverts de 1896 à 1900 dans la *guenizah* ou chambre de débarras attenante à la Synagogue de Moïse dans un vieux quartier du Caire, a été rédigé par un habitant de Jérusalem, Jésus, fils de Sirach, vers 190-180 et traduit par son petit-fils vers 130 av. J.-C.

4. — M. Frazer se présente à nous avec des titres scientifiques vraiment impressionnants : il est Docteur des Universités de Cambridge et d'Oxford, membre de l'Académie britannique et Docteur « honoris causa » de notre Sorbonne et de l'Université de Strasbourg, et comme si ces titres ne suffisaient pas à lui mériter la confiance du lecteur français, voici que son édition abrégée du *Folklore dans l'Ancien Testament*[1] (l'œuvre originale comprend trois volumes) est honorée d'une introduction écrite par M. R. Dussaud, membre de l'Institut.

Et pourtant, en dépit des titres de M. Frazer, en dépit aussi du patronage de M. Dussaud, nous ne pouvons recommander ni au point de vue catholique ni au point de vue scientifique l'œuvre de Frazer.

Nous ne le pouvons pas au point de vue catholique, en raison des principes qui sont à la base de cet ouvrage. M. Frazer considère comme un dogme que toutes les races civilisées sont sorties d'un état de barbarie plus ou moins voisin de celui où persistent encore de nos jours beaucoup de races arriérées. Sous le nom de « Folklore » ce sont ces survivances des vieux modes barbares de penser et d'agir qu'il recherche dans les légendes, coutumes et institutions populaires et qu'il compte retrouver dans l'Ancien Testament. Dût-on reconnaître ensuite que le génie hébreu s'est élevé à une religion idéaliste et à une moralité assez pure dont les livres de l'A. T. nous offrent un impérissable monument, il n'en demeure pas moins acquis que de tels principes sont la négation de toute révélation primitive, de toute déchéance originelle. D'ailleurs, si plus tard par ses psalmistes et ses prophètes Israël s'est élevé bien au-dessus des peuplades environnantes, nulle part il n'est tenu compte de l'action divine, pourtant si éclatante à maintes reprises au cours de son histoire. Israël, pour Frazer, est un peuple... qui n'a pas été miraculeusement distingué de tous les autres par une révélation divine, mais qui comme eux est sorti par une lente sélection naturelle d'une condition embryonnaire d'ignorance et de barbarie... (p. VI). Et ce n'est pas sans une certaine surprise que l'on voit M. R. Dussaud, épousant le point de vue d'une certaine Ecole critique, féliciter M. Frazer de redresser par sa méthode comparative les « anciens contes bibliques » en prenant à tâche d'y verser une lumière abondante sans jamais chercher à éteindre « quelques étoiles. » Nous avons peine à croire qu'un savant positif, comme l'est M. Dussaud, ait pu se trouver satisfait par les rapprochements inattendus auxquels nous convie M. Frazer.

Nous ne pouvons pas, en second lieu, recommander l'œuvre de M. Frazer même au simple point de vue scientifique. Le Folkloriste aborde successivement les questions suivantes : la création et la chute de l'homme, le signe de Caïn, le Déluge, la Tour de Babel, l'alliance d'Abraham, l'héritage de Jacob, Jacob et les peaux de chevreaux, la coupe de Joseph, Moïse dans la corbeille de roseau, Samson et Dalila, la sorcière d'Endor, les chênes et térébinthes sacrés, le deuil ensanglanté, le bœuf homicide. Sur tous ces points il accumule les renseignements les plus extraordinaires, les plus inattendus et les plus hétéroclites, dont il fournit les références dans les 1569 notes qu'il a renvoyées à la fin du volume, p. 383-424. Il a même ajouté à son Edition abrégée un index (p. 425-447) permettant de se promener à travers les contrées les plus primitives ou les plus barbares pour y retrouver n'importe quelle croyance, loi ou usage. On aurait grand tort, toutefois, de s'en laisser imposer par cet appareil scientifique au premier abord formidable. Les sources utilisées par M. Frazer sont d'origine et de qualité fort diverses, les renseignements n'ont pas été contrôlés ; néanmoins, les conclusions sont radicales dans des questions pourtant fort épineuses et encore très obscures. Comme on est loin de cette réserve si solennellement conseillée par l'auteur dans sa Préface : « Quiconque explore présentement le Folklore doit énoncer ses conclusions avec une hésitation et une réserve proportionnées à la difficulté et à l'incertitude des questions traitées. C'est la règle de conduite que je me suis toujours efforcé de suivre » (p. VIII) ; comme on est loin aussi de ce « tact parfait » que nous vantait M. Dussaud et qui aurait dû détourner M. Frazer des hypothèses aventurées ! (p. III).

Veut-on un exemple des trouvailles merveilleuses auxquelles conduit la méthode de M. Frazer ? Nous ne pouvons mieux faire que de l'emprunter à l'incident de la chute, puisque c'est cette trouvaille que met en relief M. Dussaud pour inciter les lecteurs français à lire et à étudier le *Folklore dans l'Ancien Testament*. Dans la Genèse, ch. III, nous avons deux arbres : l'arbre de la science du bien et du mal et l'arbre de vie ; la chute de nos premiers parents est présentée comme la consé-

[1] Sir James George Frazer, *Le Folklore dans l'Ancien Testament,* édition abrégée avec notes, traduction par E. Audra avec une introduction par René Dussaud, membre de l'Institut ; 1 vol. in-8° de IX-447 p. ; Paris, Geuthner.

quence d'une désobéissance. Il paraît, s'il faut en croire M. Dussaud, que nous n'avons pas le récit primitif. C'est à M. Frazer que nous le devons. Les deux arbres n'étaient pas l'arbre de la science du bien et du mal et l'arbre de vie, mais l'arbre de vie et l'arbre de mort. Le rôle du serpent fut de ravir à son seul profit à nos premiers parents l'arbre de vie et de leur enlever ainsi la possibilité de se rajeunir ; il ne leur laissa que « l'arbre de mort. » C'est à cet arbre de mort que se serait appliquée la défense : « Tu n'en mangeras pas ! » Le rôle du serpent fut de persuader au premier couple de goûter aux fruits de l'arbre de mort afin de se réserver pour lui seul l'arbre de vie, donc l'immortalité. Il ne faut pas oublier en effet que chez les non-civilisés le serpent passe pour posséder la propriété de reprendre une vie nouvelle en perdant sa peau chaque année ! Pour une trouvaille, c'en est une, et l'on demeure quelque peu humilié qu'un des membres de notre Institut l'ait jugée comme telle.

Non, ce n'est ni avec de tels principes ni avec de semblables éléments ni avec une telle méthode que l'on pourra projeter la moindre lumière sur les plus anciens récits concernant nos origines. Nous ne voulons pas proscrire absolument la méthode comparative ; mais si l'on veut y faire appel, qu'on choisisse avec discrétion des faits bien établis et dûment contrôlés de nature à projeter quelque lumière sur des usages ou des scènes bibliques et, surtout, que l'on ait soin de s'abstenir de toute généralisation précipitée et de toute conclusion hâtive.

5. — L'œuvre du R. P. Lagrange sur le Nouveau Testament, ses commentaires des quatre Evangiles dont le 1[er], S. Marc, parut en 1911 et le dernier, S. Jean, en 1925, appelait une Synopse évangélique rédigée suivant les principes qui avaient présidé à la réalisation des commentaires et qui en avaient inspiré les conclusions. Cette Synopse vient de paraître [1]. C'est la première Synopse catholique en grec et elle n'a pu voir le jour, en dépit de son prix encore si élevé, que grâce à l'initiative généreuse de M. Cambo, ancien ministre dans le royaume d'Espagne, qui voulut bien prendre sur lui le risque d'une mévente.

La Synopse a pour but d'aider à comprendre le problème littéraire de la composition des Evangiles. A la solution de ce problème s'est tout particulièrement attaché le P. Lagrange, principalement dans ses commentaires de S. Matthieu et de S. Luc. Pour ce motif et dès lors que nous ne possédons pas le texte original araméen de l'évangéliste Matthieu et que la traduction du Premier Evangile faite après la composition de Marc et de Luc a pu dans une certaine mesure en subir l'influence (la Commission biblique elle-même n'écarte pas cette hypothèse, à la condition de sauvegarder l'identité substantielle de l'original araméen avec sa traduction grecque), le texte de S. Luc a été mis dans la première colonne, la traduction de S. Matthieu dans la troisième, et entre les deux le texte de S. Marc comme fournissant une sorte de trame commune, de résumé de cette catéchèse dont Luc et Matthieu se sont tour à tour inspirés.

Dans la disposition des récits évangéliques on s'est conformé à l'index chronologique des p. XIII-XXI. Tous les événements de la vie publique de N.-S. sont répartis en un espace de temps non de 3, mais de 2 ans 1/2, du début de l'année 28 à la Pâque de l'an 30.

Le texte grec est naturellement celui auquel s'est rallié le P. Lagrange au cours de ses commentaires ; en général, il est plus voisin de celui de Westcott-Hort que de celui de Von Soden. Là où il y a divergence notable entre ces deux éditions, l'une anglaise, l'autre allemande, des notes indiquent la leçon suivie par Tischendorf et aussi par Vogels. Il semble acquis désormais que le Sinaïticus l'emporterait pour l'établissement du texte sur le Vaticanus, dont certaines variantes laisseraient supposer des retouches par souci d'élégance.

Remercions le P. Lagrange d'avoir aussi dignement complété et couronné son œuvre en mettant à la disposition des professeurs des éléments comparatifs souvent fort suggestifs. Jusqu'ici les Synopses grecques étaient toutes protestantes, la dernière parue était celle de Wright dont la seconde édition de 1903 est épuisée et ne se trouve plus que par occasion pour une somme d'au moins 125 francs. Et ceci doit consoler ceux de nos collègues qui seraient tentés de protester contre le prix de 150 francs que des circonstances difficiles, que tout le monde connaît, ont imposé à des auteurs et à un éditeur dont le désintéressement est trop connu de tous pour qu'il soit besoin de le rappeler.

Pour ceux de nos confrères qui désireraient une Synopse et ne pourraient y consacrer 150 fr., nous nous permettons de leur signaler la *Synopsis Evangeliorum* d'Azibert. Ils la trouveront pour la modeste somme de 10 fr. l'exemplaire, port en sus, à l'Orphelinat Saint-Jean, Rond-Point Saint-Martin, Albi (C. P. 3.800 Toulouse).

Cette Synopse où les textes évangéliques sont disposés d'après l'ordre historique a été dès son apparition très louangée par des autorités : les PP. Lagrange, Corluy, Le Roy, MM. Jules Didiot, Lesêtre, l'*Ami du Clergé*. En se la procurant nos confrères mettront dans leur bibliothèque un bon ouvrage ; ils auront en outre la satisfaction de contribuer à une bonne œuvre puisque le produit de la vente est destiné à l'Orphelinat Saint-Jean, qui abrite et nourrit près de deux cents enfants.

6. — En dépit de sa modestie, l'auteur des *Epîtres de S. Paul replacées dans leur milieu historique* n'a pu conserver l'incognito. Tout le monde sait que ces commentaires sont rédigés par le vénéré Dom Delatte, de l'Ordre de St-Benoît.

[1] *Synopsis Evangelica.* Textum græcum quattuor Evangeliorum recensuit et juxta ordinem chronologicum Lucæ præsertim et Johannis concinnavit R. P. Maria-Josephus Lagrange, O. P., sociatis curis R. P. Ceslas Lavergne ejusdem ordinis. In-4° de XXVII-175 pages. Paris, Gabalda, 150 fr. (majoration comprise).

Nous avons eu l'occasion de dire tout le bien que nous pensions des t. I et II parus en 1924 et 1925 (voir *Ami* du 29 avril 1926, p. 267) ; le tome III est tout à fait le digne continuateur de ses aînés [1]. On y trouvera, après le récit du retour de S. Paul à Jérusalem à la suite de sa troisième et dernière mission, la narration, toujours d'après le livre des Actes, de son arrestation au Temple, de sa captivité à Césarée, de son voyage de Césarée à Rome et de sa captivité à Rome où il écrivit plus probablement les épîtres aux Ephésiens, aux Colossiens, aux Philippiens et le billet à Philémon qui sont expliqués et commentés dans ce volume. Le titre d'épîtres Christologiques qu'ont reçu ces lettres dit assez leur richesse dogmatique ; les prêtres aimeront à en pénétrer leur théologie et à en nourrir leur piété. Ils ne sauraient trouver de guide qui soit tout à la fois plus simple, plus expérimenté et plus sûr.

7. — Rappelons enfin que le ch. Geslin continue la publication de ses fascicules sur la demi-heure d'Ecriture Sainte à base scientifique, à but apostolique. Déjà nous avons eu l'occasion, dans l'*Ami* du 20 mars 1924, p. 186, de signaler son Commentaire sur l'Epître aux Romains. Depuis lors d'autres fascicules sont venus s'adjoindre aux anciens : *L'Eglise : Epître aux Ephésiens* (1 fascicule) et *L'Evangile du Cœur de Jésus* (4 fascicules) [2]. Toutefois, sous ce dernier titre, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, de l'Evangile [3] qu'il s'agit, mais des Psaumes. Cinquante-quatre psaumes sont étudiés en quatre fascicules : les grands psaumes dogmatiques (fasc. 5), les Psaumes moraux (fasc. 6), les Psaumes de la Passion (fasc. 7), les Psaumes de l'Eglise (fasc. 8).

M. le chan. Geslin procède toujours de la même façon. Il commence par dégager les idées générales du morceau qu'il étudie, pour mieux saisir la liaison des différentes idées secondaires ; puis il s'efforce d'expliquer littéralement le texte de la Vulgate en recourant, si besoin est, aux textes originaux. Son commentaire, bref d'ordinaire, est généralement substantiel. Nous regrettons que dans son explication des Psaumes, il ait parfois donné plus d'importance qu'il ne convient à des sens purement accommodatices. Contentons-nous du sens littéral ou du sens typique ; la piété bien entendue ne pourra qu'y gagner. Sous cette réserve, nous signalons et recommandons bien volontiers ces opuscules, d'un format si commode, d'une utilité si pratique. Que l'auteur veuille bien seulement nous excuser de ne pas l'avoir fait plus tôt, par suite d'un oubli tout à fait involontaire de notre part.

[1] *Les Epîtres de Saint Paul replacées dans le milieu historique des Actes des Apôtres*, t. III, 1 vol. in-8 de 269 p., Paris, Giraudon, 56, rue N.-D. des Champs.

[2] *L'Evangile du Cœur de Jésus*, 4 fascicules. 9 f. En vente chez l'auteur, Prof. au Grand Séminaire de Sées (Orne). Ch. Postaux Rouen 7067.

[3] Des pages d'Evangile proprement dit étaient annoncées comme devant former une 3e série. Peut-être ont-elles paru à l'heure où nous écrivons.

Faute de place, nous sommes contraints de renvoyer au prochain Bulletin l'examen des ouvrages suivants : Jacquier, *Les Actes des Apôtres* (Paris, Gabalda) ; — Dhorme, *Le Livre de Job* (ibid.) ; — Van den Oudenrijn, ***De Prophetiæ charismate in populo israelitico libri quattuor***, Rome, Befani ; — A. Reatz, ***Jesus Christus, sein Leben, seine Lehre und sein Werk***, Freiburg-im-Breisgau, Herder.

§ III. — *Principaux articles de Revues et de Dictionnaires parus en 1926 sur des questions bibliques* [1]

I. Questions générales d'Introduction. — a) Divers ; — **Semaine d'ethnologie religieuse de Milan (17-25 sept. 1926), Synave, *R. B.* 1926, p. 110-16.**

***L'Hermétisme*, Lagrange, *R. B.* 1926, p. 240-64. Les articles du même auteur précédemment parus sur ce sujet ont été publiés dans *R. B.* 1924, p. 481-97, et 1925, p. 82-104, 368-96, 547-74.**

***La Gnose simonienne, Culte et doctrines*, Cerfaux, *R. Sc. Rel.* 1926, p. 5-20, 265-85, 481-503. Voir sur même sujet même Revue, 1925, p. 489-511.**

***Les dieux sauveurs du Paganisme gréco-romain*, Allo, *Sc. Ph. et Théo.* 1926, p. 5-34.**

***Les Mystères païens*, Fournier, *Dict. des C. R.* fasc. 20, col. 1241-53.**

b) Théologie biblique. — ***Sensus exclusivus et præcisivus in S. Scriptura*, Holzmeister, *B.* 1926, p. 170-82.**

***La doctrine de S. Thomas d'Aquin sur le sens littéral des Ecritures*, Synave, *R. B.* 1926, p. 40-65. Vu l'importance du sujet voici, en deux mots, la conclusion : Personne mieux que S. Thomas n'a exposé les raisons profondes pour lesquelles le sens littéral est et ne peut être qu'unique.**

***Le culte solaire et le Christianisme à propos de la date de la fête de Noël*, E. D., *R. A.* 15 déc. 1926, p. 377-78.**

***Le Bouddhisme et l'Evangile*, Ribaud, *R. A.* 15 avril 1926, p. 68-87 ; 1er mai, p. 150-57.**

***Sacra Biblia et « Bolcevismus, »* XXX, *V. D.* 1926, p. 248-54.**

***Judaïsme et Christianisme*, Lebreton, *R. Sc Rel.* 1926, p. 335 48.**

***De Sacrificii israelitici origine et natura*, Medebielle, *V. D.* 1926, p. 214-19, 238 44, 266-73.**

***De Ortu et evolutione spei messianicæ*, Pohl, *V. D.* 1926, p. 284-87.**

***Revelatio SS. Trinitatis in V. T. præparata*, Schüt, *V. D.* 1926, p. 359 67.**

***Les Chérubins*, Dhorme et Vincent, *R. B.* 1926, p. 328-58 et 481-95.**

***L'Ame juive au temps des Perses*, Touzard, *R. B.* 1926, p. 174 205 et 359 81. Des articles du même auteur sur le même sujet avaient déjà paru dans *R. B.* 1916, p. 299 341 ; 1917, p. 54-137, 451-88 ; 1918, p. 336-402 ; 1919, p. 5-88 ; 1920, p. 5-42 ; 1923, p. 59-79.**

***L'imposition des mains dans l'A. et le N. T.*, Dom Leclercq, *Dict. Arch.* t. VII, col. 393-96.**

[1] Voici la signification des abréviations qui seront employées : *R. B.* Revue Biblique ; — *R. A.* Revue apologétique ; — *B. Litt. Eccl.* Bulletin de Littérature ecclésiastique de l'Institut Catholique de Toulouse ; — *B.* Biblica ; — *V. D.* Verbum Domini ; — *Sc. Ph. et Théo.* Revue des Sciences philosophiques et théologiques ; — *R. Sc. Rel.* Recherches de Science Religieuse ; — *R. Stras.* Revue des Sciences religieuses de la Faculté de Théologie catholique de l'Université de Strasbourg ; — *R. Bén.* Revue Bénédictine ; — *B. I. C.* Bulletin de l'Institut Catholique de Paris ; — *Dict. Théo.* Dictionnaire de Théologie catholique ; — *Dict. des C. R.* Dictionnaire pratique des Connaissances religieuses ; — *Dict. Arch.* Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie.

Nous ne faisons pas, comme à l'ordinaire, figurer dans cette nomenclature les articles d'un caractère trop technique.

Nous signalons que la *Revue Apologétique*, qui a désormais comme Rédacteur en chef M. l'abbé Bruno de Solages, ne paraît plus qu'une fois par mois, sans que les abonnés y perdent rien, puisque le nombre de pages du no a été doublé.

Les conceptions helléniques du Logos ; la théologie de S. Jean ; S. Jean et les Synoptiques, Lebreton, *R. Sc. Rel.* 1926, p. 320 35.

La royauté du Christ, Héris, *Sc. Ph. et Théo.* 1926, p. 297-324.

Spiritus Sanctus in Christo, De sanctificatione Christi, Rovira, *V. D.* 1926, p. 49-56.

Langues (Don des), Roure, *Dict. des C. R*, fasc. 17, col 275-77.

Maria soror Mosis et Maria mater Dei, Zorell, *V. D.* 1926, p. 257-63.

A propos d'une enquête patristique sur l'Assomption, Cavallera, *B. Litt. Eccl.* mai-juin 1926, p. 97-116.

L'Assomption, Dumoutet, *R. A.* 1926, p. 561 64.

Libri apocryphi de Assumptione B. M. V., Vitti, *V. D.* 1926, p. 225 34.

« *Dies illa, dies iræ*, » Pous, *V. D.* 1926, p. 321 26.

c) Histoire ancienne. — *L'homme préhistorique en Palestine*, Mallon, *B.* 1926, p. 203. Cette note rectifie une information antérieurement parue dans *B.* 1925, p. 329.

L'aurore de l'histoire babylonienne, Dhorme, *R. B.* 1926, p. 66-82, 223-39, 534-47.

La dynastie giblite, *R. B.* 1926. p. 462 63.

L'inscription du sarcophage d'Ahiram, *R. B.* 1926, p. 463-65.

Note sur l'inscription d'Ahiram, Semkowski, *B.* 1926, p. 95.

Comment rétablir l'inscription d'Abibaal, roi de Byblos, P. Montet, *R. B.* 1926, p. 321-32.

Les Juifs avant J.-C. et aux origines chrétiennes, Vaganay, *Dict. des C. R.* fasc. 16, col. 131 42.

Iterum textus cuneiformis de stella Magorum (?), Schoch et Schaumberger, *B.* 1926, p. 294 301.

d) Textes et versions de la Bible. — *Nova via ad genuinam lectionem textus hebraici restituendam*, Ruffenach, *V. D.* 1926, p. 180 84.

Coup d'œil sur la Κοινή, Abel, *R. B.* 1926, p 5-26.

Le manuscrit sinaïtique : nouveaux fragments de l'évangile sur papyrus ; origine médiate ou immédiate du ms. sinaïtique, Lagrange, *R B.* 1926, p. 89 93.

Septuagintaprobleme im Buch der Richter. Die griechischen Handschriftengruppen im Buch der Richter untersucht nach ihrem Verhältnis zu einander, Otto Pretzl, *B.* 1926, p. 233 69 et 353-83.

Itala : les anciennes versions latines de la Bible ; l'Itala, Dom Leclercq, *Dict. Arch.* fasc. 74-75, col. 1606-11.

Les anciennes versions latines du Cantique des Cantiques, Dom de Bruyne, *R. Bén.* 1926, p. 97 122.

De Revisione Vulgatæ, J. L., *V. D.* 1926, p. 157 60.

The Codex Amiatinus and Cassiodorus, Dom Chapman, *R. Bén.* 1926, p 139-50.

Liber Genesis cura et studio Pontificiæ Commissionis ad Vulgatæ revisionem editus, Vaccari, *V. D.* 1926, p. 368-71.

Die Vorlage des Vulgatatextes der Evangelien, *R. Bén.* 1926, p. 123 38.

Les prologues prétendus marcionites, Lagrange, *R. B.* 1926, p. 161-73. Ces Prologues que nous ne connaissons que par notre Vulgate ne seraient pas marcionites. Ils auraient été rédigés sous l'influence de l'Ambrosiaster par un catholique, et il faut renoncer à ce cauchemar de Prologues marcionites (contre Dom de Bruyne, *R. Bén.* 1907, p. 1 16) transportés dans l'édition catholique la plus répandue sans que personne ne s'en soit douté ou ait protesté.

Un cas de double descendance dans la tradition manuscrite de la Vulgate, Exod. xxxviii, 24 25, Dom Quentin, *R. B* 1926, p. 265 72.

Die armenischen Evangelien und ihre Vorlage, Merk, *B.* 1926, p. 40 72.

e) Géographie et Archéologie bibliques. — *Les royaumes de Juda et des dix tribus ; la ligne intermédiaire de démarcation*, Heidet, *B*, 1926, p. 83 87. *Note on the preceding article. Another view on the line of demarcation between the kingdoms of Juda and Israel*, *B.* 1926, p. 87-95.

Topographie des campagnes machabéennes, Abel, *R. B.* 1926, p. 206-22 et 510-33. Voir du même auteur sur le même sujet, *R. B.* 1923, p. 495-521 ; 1924, p. 201-17, 371-87 ; 1925, p. 194-216.

Excursion biblique au Negeb, Tonneau, *R. B.* 1926, p. 583-604.

A la recherche de Caphargamala, Vincent, *R. B.* 1926, p. 127-32.

Les eaux d'Israël, Guy Léoni, *Jérusalem*, 1926, p. 513 23.

La Mer Morte, Cherpin, *ibid.*, p. 584-86.

Le lac de Tibériade, Parcot, *ibid.*, p. 482-87.

Flore et faune palestiniennes, Cochenille et Bornetina : ibid., p. 531-33.

Le mimosa, bois de l'Arche d'Alliance, Jampy, *ibid.*, p. 544.

Jérusalem, Abel, *Dict. Arch.* fasc. 76-77, col. 2304-2352 (à suivre).

Les fouilles de la Cité de David, Vincent, *R. B.* 1926, p. 123-24.

S. Pierre in Gallicantu *sur le Mont Sion : Jérusalem*, 1926, p. 617-18.

Inscription grecque de l'aqueduc de Jérusalem avec la figure du pied byzantin, Abel, *R. B.* 1926, p. 284-88.

Nouvelle inscription de la 5e légion macédonique, Abel, *R. B.* 1926, p. 421-24.

Fouilles de l'Ecole archéologique française à la basilique d'Amwas (Emmaüs), Vincent, *R. B.* 1926, p. 117-21.

Fouilles américaines de Beisan, Mallon, *B.* 1926, p. 106 118 ; — Vincent, *R. B.* 1926, p. 124-26.

Biblos, da Fonseca, *V. D.* 1926, p. 31 32.

Djerasch, Ruines : Jérusalem, 1926, p. 525-27 et 590 (tête de Christ).

Jéricho, Dom Leclercq, *Dict. Arch.* fasc. 76-77, col. 2331-35.

Les fouilles de Megiddo, Mallon, *B.* 1926, p. 342-50.

Fouilles à Neirab (5 km. d'Alep), *à Afoulé ; Beisan, Megiddo, Kerazé ; Balata (Sichem) : Jérusalem*, 1926, p. 629-30.

Fouilles de Tell en-Nasbeh (Maspha ou Beroth ?), Mallon, *B.* 1926, p. 467-69.

Fouilles de Tell Bet-Mirsim (Qiryat-Sepher ?), Mallon, *B.* 1926, p. 460-66.

De nummis in N. T. commemoratis : *V. D.* 1926, p. 349 52.

Itinéraires intéressant la Terre Sainte, Dom Leclercq, *Dict. Arch.* fasc. 74-75, col. 1853-65, et fasc. 76-77, col. 1897-1902.

De antiquissimis in Palæstinam peregrinantibus, Vilar, *V. D.* 1926, p. 123 26.

f) Patrologie biblique et commentateurs. — *Melchisédech dans la tradition patristique*, Bardy, *R. B.* 1926, p. 496-509.

Le Liber S. Columbani in Psalmos *et le ms. Amb. C. 301 inf.*, Dom Morin, *R. Bén.* 1926, p. 164 77.

Die Ekklesiastikus-Zitate in den Pseudocyprianischen Schriften, Eberharter, *B.* 1926, p. 324-25.

Note on the Eusebian use of « Logia, » Donovan, *B.* 1926, p. 301-10.

« *Pro octava multi inscribuntur psalmi* » *(S. Ambroise)*, Vaccari, *V. D.* 1926, p. 141-46.

S. Jérôme, Synave, *Dict. des C. R*, t. iii, col. 1242-49.

S. Jérôme, Dom Leclercq, *Dict. Arch.* fasc. 76-77, col. 2235-2304.

De patria S. Hieronymi detecta fraus, A. V., *V. D.* 1926, p. 219-20.

La patrie de S. Jérôme, Dom Morin, *R. Bén.* 1926, p. 217-18.

Quotations in the Ven. Bede's commentary on S. Mark, Sutcliffe, *B.* 1926, p. 428 39.

La collecte de Bède le Vénérable sur l'Apôtre, Dom Wilmart, *R. Bén.* 1926, p. 16-52.

La liste des Apôtres dans un sermon de Maximin, Dom Capelle, *R. Bén.* 1926, p. 5-15.

Sommaire de l'exposition de Florus sur les épîtres, Dom Wilmart, *R. Bén.* 1926, p. 205-16.

Hugo de S. Caro, Sutcliffe, *V. D.* 1926, p. 149 56.

L'auteur du canon de Muratori, Lagrange, *R. B.* 1926, p. 83-88.

Le R. P. J. Brucker, Calès, *Etudes*, t. 188 (1926), p. 129 38.

Le R. P. Lagrange, Synave, *Dict. des C. R.* fasc. 16, col. 239 41.

Loisy, Synave, *Dict. des C. R.* fasc. 17, col. 507-09.

M. le Chan. Mangenot, Amann, *Dict. Théo.* fasc. 75-77, col. 1830-41.

*
* *

II. **Ancien Testament.** — a) PENTATEUQUE ET LIVRES HISTORIQUES. — *Moïse et le Pentateuque d'après A. Sanda*, Aubourg, *Rev. des Questions historiques*, 1926, p. 359-76.

Isaac (Le sacrifice d') dans l'archéologie et l'art, Dom Leclercq. *Dict. Arch.* fasc. 74 75, col. 1553-77.

Jacob, personnage et prophète, Bricout, *Dict. des C. R.* t. III, col. 1129-31.

Loi mosaïque, Vaganay, *Dict. des C. R.* fasc. 17, col. 488-97.

Moïse, Bricout, *Dict. des C. R.* fasc. 20, col. 1085-91.

« *Et Spiritus Dei ferebatur super aquas* » (Gen. I, 2), Joüon, *R. Sc. Rel.* 1926, p. 304 07.

« *Chananæus autem tunc erat in terra* » (Gen. XII, 6 ; XIII, 7), Sutcliffe, *V. D.* 1926, p. 62-64.

« *Ad lavandos pedes camelorum* » (Gen. XXIV, 32) *d'après la Vulgate ?* Vaccari, *B.* 1926, p. 439-43.

« *Filius accrescens Joseph* » (Gen. XLIX, 22 26), Santos Olivera, *V. D.* 1926, p. 103 10.

Lévitique (Livre du), Clamer, *Dict. Théo.* fasc. 70-71, col. 462 98.

De unitate litteraria Num. XXII, Sutcliffe, *B.* 1926, p. 3 39.

Josué (Livre de), Bricout, *Dict. des C. R.* fasc. 16, col. 83 85.

Le sacrifice de Josué sur le mont Ebal, Tonneau, *R. B.* 1926, p. 98-109.

Juges (Livre des), Bricout, *Dict. des C. R.* fasc. 16, col. 127 30.

« *Filius unius anni erat Saul cum regnare cœpisset; duobus autem annis regnavit super Israel* » (I Sam. XIII, 1), Van Grinsven, *B.* 1926, p. 193 203.

Job, Bricout, *Dict. des C. R.* fasc. 16, col. 57 62.

Jonas, Bricout, *Dict. des C. R.* fasc. 16, col. 65-66.

Judith (Livre de), Bricout, *Dict. des C. R.* fasc. 16, col. 98 99.

Machabées, Bricout, *Dict. des C. R.* fasc. 18, col. 597 601.

Machabées (Livres des), Bigot, *Dict. Théo.* fasc. 75-77, col. 1479-1502.

b) PROPHÈTES. — *Qu'étaient les « Fils de Prophètes » ?* Joüon, *R. Sc. Rel.* 1926, p. 307-12.

Isaïe, Bricout, *Dict. des C. R.* t. III, col. 1103-14.

Isaïe dans l'archéologie et l'art, Dom Leclercq *Dict. Arch.* fasc. 74 75, col. 1577 82.

Isaias propheta divinæ majestatis et sanctitatis præco, Merk, *V. D.* 1926, p. 296 99 et 338-41.

Isaiæ cohortatio ad pœnitentiam cap. I, Zorell, *V. D.* 1926, p. 65 70.

« *Quasi temporaneum ante maturitatem autumni*, » *Is.* XXVIII, *4*, Semkowski, *V. D.* 1926, p. 20-21.

Deus redemptor venturus est, *Is.* XL, Zorell, *V. D.* 1926, p. 353-57.

Jérémie, Bricout, *Dict. des C. R.* t. III, col. 1238-42.

Jér. XXXIX, *3, 13 novo textu cuneato elucidatus et confirmatus*, E. P., *B.* 1926, p. 229-30.

Der Planmässige aufbau der Klagelieder des Jeremias, Wiesmann, *B.* 1926, p. 146 61.

Der Zweck der Klagelieder des Jeremias, Wiesmann, *B.* 1926, p. 412-18.

Joël, Bricout, *Dict. des C. R.* fasc. 16, col. 62-63.

Les problèmes du livre de Joël. IV. *Epoque et rôle du Prophète*, Dennefeld, *R. Stras.* 1926, p. 26-49. Voir du même auteur sur le même sujet et dans le même périodique, 1924, p. 555 75 ; 1925, p. 35 57 et 591 608.

Michée, Bricout, *Dict. des C. R.* fasc. 19, col. 985.

Malachie : prophète et livre, Tobac, *Dict. Théo.* fasc. 75-77, col. 1745 60.

c) PSAUMES ET LIVRES SAPIENTIAUX. — *De nostri psalterii textuali præstantia*, Arconada, *V. D.* 1926, p. 56-61.

De psalmo primo exegesis, Sutcliffe, *V. D.* 1926, p. 15-19.

« *Non resurgent impii in judicio* » (Ps. I, 5), Aguirre, *V. D.* 1926, p. 75 ; — « *In cathedra pestilentiæ non sedit* » (Ps. I, 1), Aguirre, *V. D.* 1926, p. 88.

Kritisches zu einigen Psalmversen (Ps. XXII, 3 ; XLII, 7 ; L, 23 ; LXVIII, 24, 31), Zorell, *B.* 1926, p. 311-20.

Salmo LXVIII, *31*, Vaccari, *B.* 1926, p. 320-23.

Les psaumes d'Asaph : Ps. LXXV, LXXVI, Calès, *R. Sc. Rel.* 1926 p. 29-40 ; Ps. LXXVII, p. 142-48 ; Ps. LXXVIII, p. 286-304 ; Ps. LXXIX, p. 416-31 ; Ps. LXXXI, p. 513 19.

The meaning of Qitôr in Ps. CXLVIII, *8 et and* CXIX, *83*, Power, *B.* 1926, p. 182-92.

Angustiati supplicatio et gratiarum actio, *Ps.* XXXI, *5 6*, Zorell, *V. D.* 1926, p. 161-63.

Adversus inimicos injustos oratio, Ps. XXXV, Zorell, *V. D.* 1926, p. 335 38.

Pii viri senescentis oratio, *Ps.* LXXI, Zorell, *V. D.* 1926, p. 193 95.

Animi diu afflicti solacium ex memoria veterum Dei miraculorum, *Ps.* LXXVII, Zorell, *V. D.* 1926, p. 235-37.

Patrum historia sit magistra filiorum, *Ps.* LXXVIII, Zorell, *V. D.* 1926, p. 289-95.

« *Et dixi : Nunc cœpi !* » *Ps.* LXXVI, *11*, Kroon, *V. D.* 1926, p. 116-17.

Bibliographie pour l'étude des livres sapientiaux, *R. A.* 15 octob. 1926, p. 124-26.

« *Impius cum in profundum venerit*, » *Prov.* XVIII, *3*, Vaccari, *V. D.* 1926, p. 245-48.

« *Adolescens juxta viam suam*, » *Prov.* XXII, *6*, Kroon, *V. D.* 1926, p. 22 23.

Proverbium contra ebrietatem, *Prov.* XXIII, *29-35*, Kroon, *V. D.* 1926, p. 318-19.

Prunas congregabit super caput ejus. Prov. XXV, *22*, Ruffenach, *V. D.* 1926, p. 210-13.

Esse continens, *Sap.* VIII, *21*, Kroon, *V. D.* 1926, p. 264-65.

Mundum tradidit disputationi eorum, *Eccl.* III, *11*, Kroon, *V. D.* 1926, p. 357 59.

The text of Ecclesiasticus in the quotations of Clement of Alexandria and Saint Cyprian, Eberharter, *B.* 1926, p. 79-83.

*
* *

III. **Nouveau Testament.** — a) S. JEAN BAPTISTE, JÉSUS-CHRIST, LES APÔTRES. — *S. Jean Baptiste*, Vaganay, *Dict. des C. R.*, t. III, col. 1187-90.

S. Jean Baptiste, Dom Leclercq, *Dict. Arch.* fasc. 76-77, col. 2167-84.

Le problème de l'existence historique de J. C., B. de Solages, *R. A.* 1er déc. 1926, p. 283-90.

Jésus-Christ (Histoire), Bricout, *Dict. des C. R.* fasc. 16, col. 1-39 ; — *(Théologie)*, Rivière, col. 39-50.

Ἰχθύς, Dom Leclercq, *Dict. Arch.* fasc. 76-77, col. 1990-2086.

Nova versio testimonii Christo a Fl. Josepho redditi, E. P., *V. D.* 1926, p. 191-2, et, du même, *B.* 1926, p. 230-32.

Le témoignage de Josèphe sur Jésus d'après un résumé de Salomon Reinach, *Rev. Archéologique*, avril-juin 1926, p. 322 28.

Le témoignage de Josèphe slave sur Jésus, Bardy, *R. A.* 15 déc. 1926, p. 344 53.

L'heure de la condamnation et de la mort de Jésus, Fl. La Porte, *R. A.* 1er avril 1926, p. 63-64.

La croix parmi les tombeaux (à propos de la proximité des lieux de supplice et de sépulture de Jésus), Abel, *R. B.* 1926, p. 94-97.

Instruments de la Passion, Dom Leclercq, *Dict. Arch.* t. VII, col. 1149-61.

L'invention de la Sainte Croix, à propos du XVIe centenaire, Guyo, *Jérusalem,* 1926, p. 545-52.

Le recouvrement de la Sainte Couronne d'épines à Paris en 1805, Pisani, *Jérusalem,* 1926, p. 577-81.

Christus ad propositum certamen trahens voluntates (Jo. vi, *47),* Ancel, *V. D.* 1926, p. 6-15.

Christus perversas audientium dispositiones corrigit, Ancel, *V. D.* 1926, p. 118-23.

Christus fortiter suaviterque attrahens corda, Ancel, *V. D.* 1926, p. 163-69.

Christus polemico dicendi genere magister, Ancel, *V. D.* 1926, p. 195-201.

De oratoria progressione in orationibus Christi Domini, Ancel, *V. D.* 1926, p. 273 80 et 299-308.

L'Avent, le premier avènement de N.-S., Bonnetain, *R. A.* 1er déc. 1926, p. 271-83.

La Pentecôte, Bonnetain, *R. A.* 15 mai 1926, p. 193-200.

Aux jours du recensement sur les pas de Marie, P. L. G. *Jérusalem,* 1926, p. 609-16.

Saints Innocents (Massacre des) sur les sarcophages, les ivoires, les miniatures, les mosaïques, Dom Leclerq, *Dict. Arch.* t. vii, col. 608-16.

Marie, mère de Dieu, Bricout, *Dict. des C. R.* fasc. 18, col. 741-49.

Les Saintes Maries, Baudot, *Dict. des C. R.* fasc. 19, col. 794-96.

Un monument à la gloire des Apôtres (« Le Livre des Actes » de M. Jacquier), Bonnetain, *R. A.* 1er nov. 1926, p. 160-71.

Jacques le Majeur, Dom Leclercq, *Dict. Arch.* fasc. 76-77, col. 2089-2109.

Jacques le Mineur, Dom Leclercq, *ibid.,* col. 2109-16.

Jacques le Mineur (Personnage, Epître), Vaganay, *Dict. des C. R.* t. iii, col. 1133-36.

Incendie de Rome sous Néron, Dom Leclercq, *Dict. Arch.* t. vii, col. 481 502.

Idolothytes, Dom Leclercq, *ibid.,* col. 63-66.

b) Evangiles. — *A propos des divergences évangéliques, Remarques d'un lecteur, réplique de M. Venard : R. A.* 15 janv. 1926, p. 506 09.

Bibliographie pour l'étude des paraboles évangéliques, R. A. 1er nov. 1926, p. 189-90.

Les Evangiles synoptiques, Primo Vannutelli, *R. B.* 1926, p. 27-39.

Matthieu, Vaganay, *Dict. des C. R.* fasc. 19, col. 846-55.

« *In civitatem Galilææ cui nomen Nazareth,* » Semkowski, *V. D.* 1926, p. 89-96 et 185-90.

Le baptême de Notre-Seigneur. Y a-t-il contradiction entre Matth. iii, *14 et Jean* i, *29 ? R. A.* 15 juillet 1926, p. 508 09.

Sens du mot ἐπιούσιος *dans le* Pater : *R. A.* 1er fév. 1926, p. 571-73, et 1er mai, p. 190-91.

Parabola zizaniorum agri, Matth. xiii, *24-30,* Fonck, *V. D.* 1926, p. 327-34.

Marc, Venard, *Dict. Théo.* fasc. 75 77, col. 1939 59.

Marc, Vaganay, *Dict. des C. R.* fasc. 18, col. 689-97.

Luc (3e Evangile), Venard, *Dict. Théo.* fasc. 72-73, col. 971-1000.

Luc, vie, œuvres, Vaganay, *Dict. des C. R.* fasc. 18, col. 560-69.

« *Signum cui contradicetur,* » Dieckmann, *V. D.* 1926, p. 135-41.

Prima piscatio miraculosa. Luc v, *1-11,* Fonck, *V. D.* 1926, p. 170-80.

La pécheresse et les deux débiteurs, Luc vii, *36-50,* Buzy, *R. A.* 15 août 1926, p. 579-600.

« *Fortis armatus* » (Luc xi, 20-26), Holzmeister, *V. D.* 1926, p. 71-75.

Luc xxii, *44-63 d'après le papyrus 07* (ive siècle), Lagrange, *R. B.* 1926, p. 314-17.

Le repas d'Emmaüs fut-il eucharistique ? Buzy, *Jérusalem,* 1926, p. 449-53.

S. Jean (vie et œuvres), Vaganay, *Dict. des C. R.* t. iii, col. 1167-86.

La conception qui domine le quatrième Evangile, Olivieri et réponse du P. Lagrange, *R. B.* 1926, p. 382 97.

Le quatrième Evangile (En marge de son plus récent commentaire), P. de Grandmaison, *Etudes,* t. 186 (1926), p. 641-63.

c) Epitres. — *Paulus vinctus Jesu Christi,* Borucki, *V. D.* 1926, p. 342-48.

Christus-Adam, De Paulino hoc conceptu interpretando ejusque ab extraneis fontibus independantia vindicanda, Vitti, *B.* 1926, p. 121-45, 270-85, 384-401.

Theses paulinæ XI, *De Ecclesiæ potestate,* Lattey, *V. D.* 1926, p. 43-48 et 85-88 ; — XII, *De resurrectione carnis,* Cattey, *V. D.* 1926, p. 281-84 et 309 17.

Vocatus Apostolus (Rom. i, 1 et I Cor. i, 1), Schepens, *R. Sc. Rel.* 1926, p. 40-42.

Quam docet S. Paulus I *Cor.* i-iv *apostolici muneris dignitatem et obligationem,* Hapig, *V. D.* 1926, p. 112-15 et 129-35.

Paschale sacrificium sincere celebrandum (I Cor. v, 7, 8), Bover, *V. D.* 1926, p. 97-103.

Animadversiones in I *Cor.* x, *1-13,* Vitti, *V. D.* 1926, p. 202-10.

De demonstratione divinitatis Christi ex epistula ad Titum ii, *13,* Schepens, *Gregorianum,* 1926, p. 240 43.

Christi recens nati dignitas (Heb, i, 1-12), Ogara, *V. D.* 1926, p. 33 42 et 76-84.

« *Corpus autem aptasti mihi* » (Heb. x, 5), Ruffenach, *V. D.* 1926, p. 3-6.

« *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem* » (Heb. xii, 2), Ruffenach, *V. D.* 1926, p. 110-12.

Jude (Epître de), Vaganay, *Dict. des C. R.,* fasc. 16, col. 96 97.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Maurice Garçon et Jean Vinchon. Le Diable. ***Etude historique, critique et médicale.*** **— In-12 de 253 p., 12 f. 50. — Editions de la *Nouvelle Revue Française,* Gallimard, éditeur, 3, rue de Grenelle, Paris (1926).**

Deux parties dans cet intéressant ouvrage. — La première est due à Me Garçon, et se place au point de vue historique. L'auteur retrace à grandes lignes l'histoire de la croyance au diable. Disons immédiatement que, s'en tenant aux faits, il néglige de parti pris le dogme catholique sur ce point. Non qu'il veuille le contredire ; mais, historien, il entend bien n'être pas théologien. Cependant, il note expressément que la croyance au diable, telle qu'elle se présente dans l'histoire, est d'origine chrétienne, et qu'on ne saurait la faire dériver de la croyance païenne aux divinités maléfiques. A certaines époques, on a beaucoup cru au diable et à ses agissements en ce monde. Il y eut, de ce chef, des exagérations devenues aujourd'hui manifestes ; et, sans contredire les enseignements authentiques du dogme, les savants modernes, même croyants, se sont efforcés de montrer que « si le pouvoir du démon ne pouvait pas être nié, du moins ses manifestations étaient infiniment rares, et que les prétendus sorciers étaient plus souvent des malades que de véritables suppôts de Satan » (p. 134).

Le Dr Vinchon, dans la deuxième partie, tente une démonstration médicale en ce sens. Il montre comment les phénomènes que l'on attribue souvent au démon se ramènent à des formes de maladies mentales ou à des névroses spéciales. Il ne nie pas les cas de réelles possessions : il déclare simplement n'en avoir pas rencontré. Il ne rejette pas le secours de la religion à l'égard des « démoniaques » ; il réclame sim-

plement la collaboration du prêtre et du médecin. Des conclusions aussi prudentes, fussent-elles trop réservées en ce qui concerne le fait des possessions, doivent à coup sûr prédisposer les catholiques intelligents et les prêtres en faveur de l'ouvrage de MM. Garçon et Vinchon, où ils trouveront, surtout dans la seconde partie, de précieuses indications.

PAUL HEUZÉ. **Fakirs, Fumistes et Cie. — Un vol. in 12 de v-212 p., 12 f. — Paris, aux *Editions de France*, 20, avenue Rapp (1927).**

Nous avons entretenu nos lecteurs de certaines expériences fakiristes, en leur donnant l'explication qui semble normale ; voir *Ami* du 27 janvier 1927, p. 59. Voici, bien à propos, et comme complément d'information et d'explication, un bon et solide volume, dû à la plume très compétente de M. Paul Heuzé ; le lecteur y trouvera une réfutation et une confusion en règle de la supercherie qui le plus souvent, dans les expériences susdites, se cache sous une apparence de merveilleux ; une explication rationnelle des phénomènes extraordinaires qui peuvent parfois se produire réellement.

Car il y a les faux fakirs et les vrais fakirs.

Les faux fakirs sont des « fumistes, » comme l'indique le titre même de l'ouvrage.

La transmission de la pensée, la télépathie, s'explique chez eux au moyen de « trucs » convenus d'avance avec certains « compères, » habilement disséminés dans la salle d'expérience. Ou encore, bien souvent, on se contente de la vulgaire méthode de Pickmann, dans laquelle l'émotivité du sujet sert elle-même de guide à l'opérateur.

Les phénomènes d'ordre physique sont, le plus souvent, d'habiles truquages, comme les prestidigitateurs en font journellement. Manger du verre pilé est dans l'ordre des choses possibles, naturelles, inoffensives.

Quant aux « miracles » opérés par Tahra Bey, M. Heuzé n'y voit que des « trucs. » La catalepsie n'est chez lui qu'une contraction volontaire des muscles, et, grâce à un matériel truqué, il est possible de lui faire supporter, même à l'extrémité des bras étendus, des poids considérables. L'auteur explique ensuite les trucs employés pour réaliser l'expérience du pavé brisé (et sans doute préparé *ad hoc*) sur l'abdomen du fakir, et montre comment la fameuse planche à clous elle-même est truquée, les clous étant arrondis. Les lames de faux sur lesquelles s'étend le fakir sont arrondies et épaisses et ne présentent aucun danger. Les piqûres d'épingles et de poignards (dont l'extrémité de la lame équivaut à une épingle) s'expliquent normalement. Le fait de l'enterrement vivant a suggéré à M. Heuzé l'idée d'expérimenter directement la chose.

On rapprochera, sur ce point, du récit des expériences personnelles de M. Heuzé relatées dans le livre que nous analysons, l'intéressant article de l'*Illustration* du 20 novembre 1926, dont il faut citer ici le passage principal :

« Certains fakirs n'étaient-ils pas demeurés près d'une heure réellement enfermés et enterrés dans des cercueils de dimensions courantes ? Comment expliquer ce fait, et pendant combien de temps un homme normal est-il capable de supporter sans dommage cette réclusion hermétique dans une boîte d'une contenance d'environ 400 litres d'air ?

« Les données du problème sont assez complexes. Théoriquement, au rythme de 16 inspirations d'un demi-litre d'air par minute, on obtiendrait le chiffre de 50 minutes. Mais, dans la pratique, l'air rejeté par les poumons contient encore de l'oxygène et il se forme un nouveau mélange. D'ailleurs, au fur et à mesure que l'atmosphère se vicie, le rythme respiratoire s'accélère. Les savants, consultés, avaient donc fourni des réponses très variables, allant de 15 à 40 minutes.

« Fidèle à sa méthode d'expérimentation directe, M. Paul Heuzé a fait établir une caisse hermétique doublée de feuilles de zinc soudées et dont le couvercle s'assujettit à l'intérieur d'une gouttière remplie d'eau. L'étanchéité est donc absolue. Devant plusieurs témoins, dont des docteurs en médecine qui ont signé le procès-verbal, M. Heuzé se fit enfermer dans cette caisse, dont la capacité était exactement de 469 litres (mais il faut défalquer environ 70 litres représentant le volume du corps). Il était 10 h. 30 quand le couvercle fut rabattu. Le patient restait en communication avec les témoins par une signalisation convenue : de petits coups de marteau frappés contre la paroi intérieure. C'est à 11 h. 45 seulement que M. Paul Heuzé fit connaître qu'il commençait à se sentir incommodé. On le libéra. Il était légèrement congestionné et, pendant quelques minutes, eut une respiration assez haletante (40 à 45 inspirations à la minute). D'après les observations qu'il avait faites, la sensation de malaise et l'accélération du rythme respiratoire avait commencé après 50 minutes environ, sans empêcher néanmoins la prolongation de l'expérience.

« De cette épreuve, dont il convient de louer la courageuse audace autant que la vertu convaincante, il résulte qu'un individu normalement constitué peut subsister pendant une heure et quart (75 minutes) dans 400 litres d'air sans éprouver de gêne sérieuse. Or, les enterrements de fakirs qui ont pu être contrôlés sont tous sensiblement inférieurs à ce laps de temps. En tout cas, les exhibitions de music-hall, où un fakir s'enferme pendant quelques minutes seulement dans un cercueil qui n'est généralement pas hermétique, ne sauraient plus être prises au sérieux. »

Les vrais fakirs sont de simples mendiants, de pauvres diables qui gagnent leur vie tant bien que mal en faisant des jongleries. On leur prête beaucoup... ; en réalité leur pouvoir psychique est nul et les merveilleuses expériences qu'on leur attribue n'existent en réalité que dans l'imagination de narrateurs incompétents : ce qui doit en être retenu n'est que truquage et illusion.

M. Moreux, mécontent, quoique amusé, dit-il, de notre compte-rendu de son livre : *Pour comprendre la Philosophie,* nous demande de publier son éloge. Nous devrions sans doute lui refuser cette petite satisfaction d'amour-propre, car il met des tierces personnes en cause, et nous ne savons pas dans quelle mesure elles seront flattées de se voir investies du patronage de sa philosophie. Volontiers, cependant, pour l'aider à supporter plus vaillamment le chagrin que nous lui avons causé, nous accédons au désir qu'il nous exprime « conformément à la loi, » dit sa lettre d'envoi. Voici le morceau :

* *

J'ai lu avec un amusement fort intéressé l'analyse de mon volume : *Pour comprendre la Philosophie,* parue dans votre n° du 10 février 1927. Respectant avant tout la liberté et la franchise des appréciations, je n'ai pas pour habitude de répondre à mes critiques ; mais en l'occurrence, vous me permettrez de faire entendre à vos lecteurs un autre son de cloche, ne serait-ce que pour mettre mon orthodoxie à l'abri de tout soupçon.

L'auteur anonyme de l'analyse a eu raison de rapprocher cet ouvrage des *Confins de la Science et de la Foi* paru auparavant ; le premier n'est que la vulgarisation du second et ce sont les mêmes idées philosophiques qui les ont inspirés.

Or, voici ce qu'écrivait la *Revue des Questions scientifiques,* dirigée par les Jésuites de Louvain, en analysant mes *Confins,* l'année dernière : « Quoique les ou-